Tabled by Hon
Beckman
June 26/91

MOTHERS & children

SUMMARY

One decade later

Nova Scotia
Department of Community Services

FOREWORD

Mothers and Children: A Decade of Mothering is an inspiring milestone for the Department of Community Services. With the publication of this study another step has been taken toward unravelling and understanding more fully the complexities of families; in particular, those that began as single-parent, mother-led families. Dispelling the myths that surround these mothers and their children and, conversely, seeking a greater understanding of their circumstances will lead to better, more appropriate and, we hope, more humane, solutions to the problems these families frequently face.

This study is a continuation of a research project that began in 1978. That first study compared the circumstances of a group of unmarried mothers with their married counterparts over a period of 18 months after the birth of their first child. The study was undertaken because of increasing concern among staff of this Department and child welfare professionals about the growing number of unmarried mothers, particularly young unmarried mothers, who were opting to keep their children rather than place them for adoption. Little was known about the long-term implications of this decision for either the mother or her child. Without such information it was difficult to develop programs that would meet their needs.

The first study found that although the circumstances of unmarried mothers were often more difficult than those of married mothers, most unmarried mothers were managing well as parents and their children were healthy and well looked after. However, questions about longer-term effects remained. To better understand this, the Department of Community Services once again approached Health and Welfare Canada for funding to examine the situation of the mothers and children after 10 years had passed. This second phase of the study goes a long way to increasing our understanding of all mothers and their children and provides a framework in which public policy and programs to assist mothers and children can be more effectively developed.

Marie P. Dechman
Minister of Community Services

ACKNOWLEDGEMENTS

No study of this magnitude can be undertaken and successfully completed without the support and willing cooperation of many individuals and many organizations. We wish to acknowledge all those who so thoughtfully contributed to *Mothers and Children: A Decade of Mothering*.

First and foremost we thank with gratitude the mothers who participated so willingly in the research; indeed, most mothers eagerly participated in both this study and its predecesor. Sharing their experiences shows both their courage to change perceptions and their commitment to improving conditions for all mothers and children.

Most members of the Advisory Committee carried on from the first phase of the research — *Vulnerable Mothers, Vulnerable Children*. Their dedication and assistance is sincerely appreciated, as is that of their colleagues who joined them for phase two -- *Mothers and Children*.

Funding for the study was provided by the Welfare Grants Directorate of National Health and Welfare. This is the second time such funds have been provided to the Department of Community Services and we acknowledge with thanks the support and commitment of the Department and its staff, in particular Mr. Evariste Thériault, Consultant, Welfare Research, to continuing the research. Also, we wish to thank the staff of the Regional Office for Income Security Programs who sent letters on our behalf to those mothers whom we were unable to locate.

The 16 District School Boards and their staffs co-operated fully in *Mothers and Children*. They warmly welcomed members of the research team to their schools and extended every courtesy and help in facilitating their work. To the District School Boards, their staffs and senior staff of the Department of Education, who assisted with the initial contacts, our sincere thanks.

We are also indebted to The Izaak Walton Killam Hospital For Children and its staff, especially Dr. John Anderson, for assisting the Research Team in the health-related portion of the study.

The Department of Health and Fitness assisted the Research Team in obtaining an expanded sample of young married mothers. We would like to extend our appreciation to the staff of Vital Statistics for their help with this and to Joan Phillips of the Department for providing statistical data and other information to the Research Team. We are indebted to the Department and its staff.

We also wish to thank Dr. John Stone for granting permission to use The Memorial University of Newfoundland Scale of Happiness in this study.

There was a period during the study when the Research Team required assistance in relation to the testing of children in the schools. At extremely short notice the Department of Community Services' own psychometricians came to the rescue and undertook the necessary work. To Alan Cuvelier, Co-ordinator of Vocational and Developmental Assessment Services, and his staff, we offer a very heartfelt thank you.

Staff of the Department of Government Services — Bonnie Baird and Chris Cairns — were always available to advise and assist us with cover and interior design, editing, translation and publication. We are most grateful for their patience and help.

To the Research Team from the Institute for the Study of Women at Mount Saint Vincent University and all who participated in the study, we commend you for a job well done. We hope your efforts will be reflected in an increased understanding of the circumstances of unmarried mothers and their children, of unmarried parenthood in general and in progressive changes to programs and services that will meet the challenges the study participants present.

Last but by no means least, we acknowledge the unwavering support throughout this study of Mr. Carmen Moir, Deputy Minister of Community Service and the infinite patience in writing, rewriting and editing of our editor, donalee Moulton-Barrett.

Bessie Harris
Administrator
Research, Planning and
Management Information Services

Elizabeth McNaughton
Director
Policy, Planning and Research

Study Advisory Committee

Bessie Harris, Chairperson
Administrator
Research, Planning and MIS
Nova Scotia Department of Community Services

Dr. J.P. Anderson
Associate Physician-in-Chief and
Director of Outpatient Services
The Izaak Walton Killam Hospital
for Children
Associate Professor of Pediatrics
Dalhousie University

Patricia Barnes
Consultant
Nova Scotia Department of Education

Margaret Dechman*
Senior Research and Statistics
Officer
Nova Scotia Women's Directorate

Sheilah Drysdale
Supervisor
Halifax Social Services

Joan MacKinnon
Regional Administrator
Nova Scotia Department of Community Services

Elizabeth McNaughton
Director
Policy, Planning and Research
Nova Scotia Department of Community Services

Marilyn Peers
Executive Director
Children's Aid Society of Halifax

Rosemary Rippon
Director
Family and Children's Services
Nova Scotia Department of Community Services

Brenda Ryan
Director
Research and Statistics
Nova Scotia Department of Health and Fitness

Dr. A. D. Thomson**
Administrator
Health Care Institutions
Nova Scotia Department of Health and Fitness

Trevor Townsend
Director
Child and Adolescent Services
Nova Scotia Department of Community Services

* Served on the committee after leaving the Project Team in May 1989.

** Served on the committee until June 1988.

Project Personnel

Project Director

Dr. Susan Clark[1]
Dean, Human & Professional Development
Director, Institute for the Study of Women
Mount Saint Vincent University

Dr. Frederick French
School Psychology Program Coordinator, 1988-1989
Education Department
Mount Saint Vincent University

Margaret Dechman[2]
Research Associate
Institute for the Study of Women
Mount Saint Vincent University

Burke MacCallum
Research Associate
Institute for the Study of Women
Mount Saint Vincent University

Psychometricians

Paula Barnsley
Nick Ciccarelli
Midge Lane
Jacqueline Mary Trimper
Peter Yang

Psychological Technicians

(Department of Community Services)

Alan Cuvelier
Shelley Gallant

Secretarial

(Department of Community Services)

Donna Miller

Interviewers

Ann Ames-Warman
Francisca Aucoin
Debbie Bennie
Lynda Boudreau
Margaret Boutilier
Gail Boylan
Anne Clarke
Mary Jane Covello
Madeleine Deveau
Paula Doucet
Nancy Fairweather
Hollis Hagerman
Mary Ledwell
Sharon McCulley
Sue McRuer
Alice Middleton
Darlene Stewart
Pam Townsend

Research Assistants

Deanna Ashfield
Debbie Bennie
Anne Clarke
Mary Jane Covello
Marie Paturel
Judith Wood Bayne

[1]From August, 1990,
Vice President, Academic
Brock University
St. Catherines, Ontario

[2]From May, 1989,
Senior Research and Statistics
Officer
Nova Scotia Women's Directorate

Secretarial

Martha Barnstead
Valerie Leonard

Data Coders

Quenta Janine Adams
Nathalie Benoit
Darrell Burns
Pamela Dauphinee
Kathy Gillis
Maxine Hampton
Nathlyn Jones
Debbie McLean
Maurice Michaud

SUMMARY

INTRODUCTION

In 1981 the Nova Scotia Department of Social Services (now the Department of Community Services) published *Vulnerable Mothers, Vulnerable Children (VMVC)*, an extensive report on the circumstances of Nova Scotia mothers who gave birth to their first child during the last six months of 1978 and the first two months of 1979. The research detailed in *VMVC* was conducted to obtain a better understanding of what appeared to be a significant change in family patterns; namely, the decision of young unmarried mothers to raise their children themselves rather than place them for adoption.

This change, which became apparent in the late 1960s and continued into the 1970s, was not anticipated by the Department of Social Services. Consequently, social programs to assist these mothers were not in place. By the mid-70s, special programs were deemed necessary; the Department's case workers, child welfare employees, and physicians treating young children, all reported that the children of young unmarried mothers were frequently on their caseloads and often appeared to be living in highly unsatisfactory circumstances.

While no one doubted the validity of these reports, it was nevertheless difficult to place such reports in context. Case workers and physicians reported on the families and children who sought help from them, but they did not know if the mothers they saw were drawn disproportionately from one group. Thus it was impossible to conclude whether young unmarried mothers were experiencing more difficulties than, for example, married mothers. Did unmarried mothers lack childcare information to a greater extent than married mothers? Were the financial circumstances of married and unmarried mothers noticeably different? Were the children of each group progressing equally well?

The lack of information on new mothers in general, and unmarried mothers in particular, made it impossible to understand the situation of the young unmarried mothers and their children. Without a comprehensive understanding of the experiences of these families, it was infeasible to decide what special programs, if any, needed to be developed: no one had a grasp on the problems young unmarried mothers faced or the magnitude of their problems.

Beyond broad, statistical and anecdotal data, there was virtually no information about the circumstances of unmarried mothers in Canada in the 1970s. However, a few existing studies did suggest why health and social services professionals were encountering more unmarried mothers, and particularly young unmarried mothers. In the 1950s approximately four percent of all births in Canada were to unmarried mothers; by 1981 this figure had increased to 13 percent. The 1970s saw a rapid increase in the number of unmarried women giving birth. The largest number of such births were to women 19 years of age and younger. In addition, by the late 1970s, it was estimated that 90 to 95 percent of all unmarried mothers were keeping their children rather than placing them for adoption.[1] Figures such as these suggest that unmarried mothers would be a far more noticeable category of people using health and social services than in the past.

The statistics show further interesting points. From the early 1980s the number of births to the youngest unmarried mothers appears to have stabilized; indeed they actually declined slightly. Unmarried mothers between the ages of 20 and 24 have had the highest number of births since 1981 with very noticeable increases occurring within all age groups between 20 and 39. In 1977, 50.5 percent of the unmarried mothers giving birth were 20 years or older, suggesting that concern about teenage unmarried mothers was well justified as this age group accounted for nearly 50 percent of all births to unmarried mothers. From 1981 on, however, the majority of unmarried mothers were not teenagers. In 1986, teenagers accounted for only 25.6 percent of all births to unmarried women. Teenagers who gave birth, however, were typically unmarried, this being the case for 75.2 percent of them in 1986.

A further point relates to the total number of pregnancies of never-married women. Taking the figures for births together with those for abortion, it is evident that many young unmarried women do become pregnant and that close to half of all pregnancies are terminated by abortion. Such a figure suggests that many young women did not plan to become pregnant and did not wish to have a child as a young unmarried mother.

Studies on unmarried mothers were available from other countries, particularly the U.S.A., but it could not be assumed that these findings were directly applicable to Canada and Nova Scotia given the uniqueness of our health care, educational and social services. An in-depth study of the circumstances of young

unmarried mothers in Nova Scotia was required if their particular needs were to be addressed effectively.

It was also evident from reading the few available reports from other countries that much of the research focused on specialized groups and was, therefore, not appropriate for the present study. In particular, these studies focused only on unmarried mothers, making it impossible to understand how similar the experiences of unmarried mothers were to those of married mothers. In addition, conclusions were often based on very small samples.[2]

The Department of Social Services was concerned with overcoming these shortcomings in their research. Therefore, of the 672 mothers in this study who gave birth to their first child between June, 1978 and February, 1979, 326 were married and 346 were unmarried. The mothers were drawn from all regions of the province, not only from large urban centres.

In addition, the study was longitudinal in order to obtain a comprehensive understanding of the mothers' circumstances and how these affected the well-being of the children. Since this could not be gained from one interview at one point in time, it was necessary to follow the development of the families over time. The initial phase of the project, resulting in the *VMVC* report, involved three interviews with the mothers — when the child was 3-7 weeks old, 9 months old, and 18 months old. The second phase of the study, the one reported here, involved interviews with the mothers when their children were approximately 10 years old. It is anticipated that the third phase will call for further interviews with the mothers and the children in about five years when the young people are beginning to plan their own futures.

Current Study—Phase Two

The second phase of the study was designed to document the changes that had taken place over the past nine years and determine how well the mothers and children were managing. Accordingly, the following objectives were established:

1. to identify any changes in the family context of the mother's life;
2. to examine the intellectual, social, emotional, and physical development of the children; and

3. to determine whether the age and marital status of the mothers at the time of their child's birth affected their own well-being and that of their children.

In attempting to explain any differences which might occur between the married and unmarried mothers, it was decided to expand the analysis to include the age of the mothers at the time they gave birth. Some of the findings from phase one suggested that differences might, in some instances, be related more to age than marital status. Consequently, this issue was explored in more depth than had been possible in the earlier phase.

To document changes in the mother's circumstances, interviews covered a wide range of issues: marital and family history; housing; educational attainment; employment history; financial circumstances; childcare arrangements; social support; leisure activities; and satisfaction with life. In the area of the children's well-being, the researchers focused on the mother-child interactions, the health of the children, and the children's out-of-school activities. In addition, detailed assessments of a subsample of children were conducted in order to document their intellectual and social development.

In studying the mothers' circumstances and those of their children, it is important to understand the causes of any differences and go beyond simply describing the situation. Understanding the causes enables researchers to better recommend policies and programs that will assist mothers with young children, which is why the researchers in this phase were interested in knowing the relationship between the mother's original age and marital status and her current circumstances and those of her children.

It must be remembered, therefore, in reading this report that when young and older mothers and married and unmarried mothers are discussed what is referred to is the mother's age and marital status when she gave birth to her first child, *not* her current age or marital status. In this context young refers to mothers who gave birth to their first child when they were 19 years of age or younger, while older mothers are those who were at least 20 years old at the time they gave birth to their first child.

Methodology

This research project followed a longitudinal quasi-experimental design. An experimental group of 416 unmarried mothers and a quasi-control group of 403 married mothers were selected from among those women who gave birth to their first child in a

Nova Scotia hospital between July 1, 1978 and February 28, 1979. A comparative methodology was necessary for this project to determine whether the needs of unmarried mothers were significantly different from their married counterparts. The emphasis on life-cycle developments also necessitated the adoption of a longitudinal format because relevant factors, such as family composition, living accommodations, household income, and childcare arrangements, frequently change and such variations can affect the well-being of both mother and child. During the 10-year research period, from 1978 to 1988, there were four data collections (see Table 1).

TABLE 1

Research Schedule

	Starting Date	Age of Child
first data collection	July, 1978	3-6 weeks
second data collection	April, 1979	9 months
third data collection	December, 1979	18 months
fourth data collection	January, 1988	9-10 years

To ensure consistent results, the sampling frame for this project was restricted to mothers giving birth to their first child and who, at the time of birth, had decided to keep their child. Mothers who were uncertain whether to keep their child or who had placed their child for adoption were not included. When distinguishing between married and unmarried participants, women involved in common-law unions were designated as unmarried. A restrictive definition of marital status was maintained because health-care workers felt that social pressures often forced unmarried mothers to report a common-law partner even when no stable relationship existed.

The selection of unmarried mothers (the experimental group) began in July, 1978 and continued through November, 1978. All of the 416 unmarried mothers who gave birth to their first child in a Nova Scotia hospital during that period were asked to participate. All administrators of Nova Scotia hospitals with maternity facilities agreed to assist the research team in developing a sampling frame. Records of hospital contacts were cross-checked with information from the Vital Statistics Division

of the Nova Scotia Department of Health to identify any omissions of potential unmarried mothers. Proportional selection by county was used to choose the sample of married mothers (the quasi-control group) who gave birth to their first child between July 1, 1978 and February 28, 1979. The number of respondents selected from each county was determined from the average proportion of births that had occurred per county during the preceding 10-year period. In total, 403 married mothers were selected.

While the first three data collections focused exclusively on the 672 initial respondents, the fourth data collection was expanded to include an additional group of 70 young married mothers (83 young married mothers were actually located of whom 70 agreed to participate). From the first enumeration, it was clear that the population distribution included a small proportion of married women who were 19 or younger at the time their first child was born. (Table 2 gives the age breakdown for the original participants.)

TABLE 2

Age and Marital Status of Original Respondents

Age	Marital Status	
	unmarried	married
19 years and younger	224	41
20 years and older	123	284
	n = (347)	n = (325)

A variety of different data collection techniques and instruments was required to cover the diversity of issues in the study. Interviews were conducted with the mothers; the children's hospital records were examined; and psychological and educational assessments were administered to the children.

RESULTS

The Children

The generally positive outcome of the children's development puts to rest a great deal of concern and speculation about how well children of young mothers, particularly children of

unmarried teenage mothers, develop compared to children born into two-parent households. The study shows that mothers share similar experiences raising their children, e.g., constraints on their time and access to childcare, while differences occur not because one group is more devoted but because of the circumstances in which the families live. Indeed, the dedication and consideration of the mothers for the well-being of their children is impressive.

It is evident that not all children develop equally well. A comprehensive assessment of a subsample of 223 children allowed researchers to determine how well the children were developing intellectually and socially. While overall the children exhibited average ability, the range of intelligence test scores ran from 45, indicative of serious developmental delay, to an impressive 142. This range is representative of a "normal" sample but raises a serious concern: 14 percent scored below average in verbal intelligence and 10 percent scored below average on the full-scale IQ — regardless of the marital status of the mother.

Nevertheless, among the children it is noteworthy that on verbal comprehension children of older mothers scored significantly higher than children of younger mothers. This tendency was true with regard to both vocabulary and reading achievement. In particular, a higher percentage of children born to young unmarried mothers exhibited significantly lower performances, but, as a group, their scores were not significantly lower than the normal average range of scores, indicating that many of the children performed at expected and acceptable levels.

The trend toward lower performance by the children of unmarried mothers was also evident in teachers' perceptions of the children's behaviour. For example, children of young unmarried mothers were perceived as more socially withdrawn, less attentive, and more aggressive. In general, the young unmarried mothers themselves reported more concerns about their children's activity and aggression levels. While the children as a group were within the normal range in terms of assessments of their behaviour, the children of the unmarried mothers were at some risk with respect to emotional and behavioral problems. Previous studies found that as children grow older and enter their teens their levels of aggression and behaviour-related concerns tend to become more problematic. As well, activity level and attention difficulties that were manifested may be related to difficulties in academic learning as the children enter the higher grades in school. Given that

children in this study are now entering a more challenging phase in school, these concerns may well intensify.

The care the children receive outside school hours is primarily dependent on the care given by the mothers and the nature of the mother-child interactions. Although most mothers receive help from husbands, relatives, and others, virtually all mothers spend more time with the children than any other care-giver — an average of 5.25 hours on school days, 10.2 hours on Saturdays, and 10.5 hours on Sundays. Not surprisingly, husbands are the next group most involved in childcare, with most of them helping an average of 3.5 hours on weekdays, more on weekends.

Looking at childcare through three periods — birth to two years of age, age two to school, and since starting school — assistance from relatives (excluding husbands) is apparent. Close to 80 percent of all mothers received and continued to receive such help from relatives. In the earliest stage, unmarried mothers receive more assistance, particularly the young unmarried mothers. As the child grows up, young mothers continue to receive somewhat more help, although the differences with respect to age and marital status are not large.

While assistance from relatives is fairly constant, the use of babysitters and daycare facilities changes considerably during the child's first 10 years. Mothers, for instance, use babysitters to a greater extent as children grow up — 42.9 percent doing so when the child is under two, 58.0 percent when the child is between two and school age, and 73.6 percent when the child is in school — and married mothers are more likely to use babysitters during each period. Indeed, the older married mothers stand out because of their heavier reliance on babysitters. Daycare, provided by private and non-profit centres, full and part-day programs, summer camps, and other formalized arrangements, is used little when the child is under two (4.4 percent) or when the child is in school (8.2 percent). The greatest use, by 50.6 percent of the mothers, occurs when the child is between two and five. The older married mothers are, again, most likely to use such arrangements (61.2 percent), followed by the older unmarried (50.0 percent), the young unmarried (41.3 percent), and the young married mothers (39.6 percent).

These findings suggest that the networks mothers can call on for assistance are not extensive. Mothers can usually call on more relatives than babysitters and have limited access to more than one daycare facility. While the number of relatives available does

not change noticeably as the child grows up, the number of available babysitters does increase. Three-quarters of the mothers indicated they had few if any difficulties with childcare arrangements. Those who had difficulties (which were not related to age or marital status) cited as problems the quality and cost of care and a lack of relatives and friends in the area. The number of arrangements made by mothers indicates they were able to cope without having to involve an excessively high number of helpers. It is noticeable, however, that the unmarried mothers are at the extremes in this respect. More of the unmarried mothers had two or fewer helpers and more had a larger number of people who had assisted, that is, seven or more.

The mothers' responses on the question dealing with their interaction with their children indicated that mothers typically responded in appropriate ways. The responses of the mothers tended to be very similar irrespective of their original age and marital status with only a few items suggesting that one category of mothers treats their children differently. Married mothers, for instance, especially older married mothers, appear to encourage their children's decision making more than unmarried mothers. Conversely, unmarried mothers are more likely to follow up with their children during the day and check on what they are doing.

All groups of mothers, though, show some inconsistency with respect to managing their child's behaviour. Thus mothers report remembering the rules they set but not necessarily standing by them. Older unmarried mothers, however, are noticeable for their use of guilt in controlling their children. Overall, the mothers seem well aware of interacting with their children so as to encourage the child's development. It must be remembered, however, that in an interview mothers are simply stating what they do. Such reports may reflect what mothers think are appropriate answers, as well as what they actually do. Since it was not possible to observe the mother-child interactions, it is not possible to determine how closely the mothers' reports reflect their actions.

The general well-being of the children is reflected in the variety of their leisure-time activities. All the children have similar patterns, with a high percentage watching television, playing with friends, reading, doing homework and playing alone. Far fewer children are engaged in after-school lessons, organized sports, and clubs, such as Cubs, Girl Guides, and church groups. More than 50 percent of the children of older married mothers participate in lessons and groups, but other groups of children have much lower participation rates, e.g., only 25 percent of the

young mothers' children take lessons. The older married mothers' children also have the highest level of participation in sports — 46.1 percent. It is not surprising that these mothers are more likely to support participation in organized activities since they are frequently better able to bear the costs of these programs. With respect to the amount of time spent on other activities, though, there are few differences among the four groups of children. Television and playing with friends consume the most time, 2.4 and 2.9 hours a day respectively, with all other activities averaging less than an hour a day.

The health of the children, assessed through interviews with the mothers and an analysis of the records of The Izaak Walton Killam Hospital for Children (IWK), indicates that the experiences of children in this study are similar to those of children of the same age in the Halifax area. While the majority of children do not come in contact with the Hospital, those who do are generally there for typical childhood complaints and accidents. None of the children in this study received medical treatment or were reported to the provincial authorities for abuse. Although the data from the IWK are difficult to interpret because they are not a complete record of all hospital contacts, there is an indication that the children of older married mothers have fewer visits to the emergency department (average 4.5) than children from the other groups (average 7.0).

With respect to the number of admissions, all groups have similar levels of admissions, but the length of hospital stays ranges from 1.9 days for children of young married mothers, to 4.5 for young unmarried, to 2.8 for older married, and to 5.2 days for older unmarried mothers. The number of days in hospital may well be related to the severity of the children's illness since unmarried mothers' children have a higher rate of moderately severe diagnoses. These findings suggest the need for a more comprehensive study of children's health, including the support and assistance available to mothers whose children are chronically ill. Such mothers appear to have few options but to dedicate all their time to their children.

Despite the care given to the children, a high percentage of mothers have been in contact with child welfare agencies, particularly among the unmarried mothers. The older unmarried mothers have the highest rate of contact, 45.0 percent; followed by young unmarried mothers, 40.5 percent; then young married mothers, 20.8 percent; and finally older married mothers, 5.9 percent. This underlines the fact that while the majority of

children are well cared for, many are living in families whose circumstances are extremely difficult.

The Mothers

Many of the mothers experienced significant changes in their lives over a 10-year period. While many of these changes, such as better housing, more social support, and satisfactory marriages, were definitely improvements, the differences among the groups of mothers is at times noticeable, indicating that their age and marital status at the time their first child is born have lasting effects.

Family Composition

Having a child prior to marriage is not a barrier to subsequent marriage for most of the unmarried mothers. Over the 10 years, 81 percent of the unmarried mothers changed their marital status, with young unmarried mothers more likely to enter a relationship (87.3 percent) than older unmarried mothers (69.4 percent). Conversely, 18.2 percent of the originally-married mothers terminated their marriages. Young married mothers have a higher rate of marital dissolution (29 percent) than older married mothers (16 percent). In looking at all the mothers who were married at some time during the 10-year period, it is the older unmarried women who have the highest level of marital instability, followed by the young unmarried, young married, and older married mothers.

Despite concerns that young unmarried mothers would have higher than average birth rates, the data definitively reject this supposition. Married mothers have an average of 2.31 children and unmarried mothers 2.01. Those mothers who never married had an average of 1.55 children, versus 2.40 for the mothers who were married throughout the study. Older unmarried mothers are unlikely to have more than two children and unmarried mothers also wait a longer time before having a second child (5.2 years) than married mothers (4.4 years).

At the time their first child was born, 58.6 percent of the unmarried mothers lived with their parents. Over the years they moved into independent households, either through marriage or by establishing a separate household with their child. Most married mothers (88.3 percent) took their child home to a household that included only the mother, her husband, and the child, with the remainder sharing accommodation with parents or other family members. Thus, while households containing just the mother, her

husband, and children increased from 54.9 percent to 78 percent, mother/child/mother's parents or other family households decreased from 32.0 percent to 2.7 percent, and mother/child households increased from 5 percent to 13.7 percent. This latter finding is mainly due to the fact that married mothers ended their marital relationships and moved into independent households.

Social Relations

It is evident that over the 10 years most mothers established networks of friends or relatives who could be called upon for advice or help. When the children were very young, mothers saw themselves as solely responsible for the children. Despite the fact that 61.6 percent of the sample was married in 1978-79, 72 percent of all mothers said they were sole caretakers. However, this figure decreased to 17.4 percent by 1988-89, although the variation among the groups is quite striking: 38 percent of the older unmarried mothers indicated they were still solely responsible for their children, 21 percent of the young married, 19 percent of the young unmarried, and 8.5 percent of the older married mothers. Most mothers said they always or nearly always had someone they could call on for specific help. Close to two-thirds of the young and older married mothers were in this position as opposed to 51 percent of the older unmarried mothers. Older unmarried mothers were also more likely to experience loneliness. At the same time, it is these older unmarried mothers who report the most difficulty having time to themselves.

Except for church affiliation, a minority of mothers were involved in organized activities. The older married mothers are distinctive in their church affiliation since 82.2 percent of them, compared to approximately 60 percent of the other groups, are church members. These latter groups of mothers also have 15 percent or fewer mothers involved with church groups, while the older married mothers again have higher rates of participation (25 percent). Community groups, such as the Lionettes and home and school associations, involved less than a quarter of the mothers, with the young unmarried mothers' involvement noticeably low (7.8 percent). Organized groups, including sports, dance and musical groups, have a somewhat higher participation rate — between 25 and 33 percent of mothers taking part.

With respect to leisure activities, mothers report various levels of difficulty in being involved in such undertakings. Just under 19 percent of the older unmarried mothers report they

always have difficulties as opposed to 12-14 percent of the others. For out-of-home activities, a lack of childcare and a lack of money are the most-cited reasons for not pursuing such activities. Older married mothers indicate lack of childcare is the major barrier, while unmarried mothers stress lack of money. Older unmarried mothers report being equally hampered by both factors. For at-home leisure activities, mothers state that lack of childcare is again a major issue, followed by lack of time due to work commitments.

Perceptions of Life

The mothers in this study, in line with the general population, show high levels of satisfaction on 12 discrete dimensions relating to their lives and an overall summary dimension dealing with life as a whole. The 12 discrete dimensions included in this study were: health, finances, family relationships (excluding husbands and children), paid employment, friendships, housing, husband, recreational activities, religion, self-esteem, transportation and education.

Only on the education dimension is there a majority who are not satisfied — the unmarried mothers. Nevertheless, on nine of the 13 dimensions, the young married mothers indicated they were more satisfied than the young unmarried mothers. The family dimension was the one dimension where the unmarried mothers were more satisfied than the married. For the older mothers, the married group was more satisfied on 11 of the 13 factors. On housing, employment, education and finances, the older married mothers showed significantly higher levels of satisfaction than the older unmarried mothers.

In comparing their circumstances now with 10 years ago, the unmarried mothers reported greater improvement than the married mothers on 10 of 13 dimensions. Differences are particularly noticeable on health, family relations, husband, housing, transportation, and life in general. Overall, young unmarried mothers report the most improvements, followed by the young married, the older unmarried, and the older married mothers. Despite noticeable improvements over the past 10 years, some mothers in each of the four groups have experienced worsened circumstances. In particular, the older unmarried group reports the most deterioration in their circumstances.

A final summary of the mothers' sense of well-being was gained from the Memorial University of Newfoundland Scale of Happiness (MUNSH). Although the four groups of mothers could all be classed

as happy, the unmarried mothers' scores were significantly lower than those of the married mothers in both age groups.

With respect to satisfaction and changes over 10 years, the findings speak to the mothers' feelings and perceptions but do not give an indication of their objective circumstances. It is these objective circumstances that will be addressed in the following sections.

Housing

As the summary on family composition indicates, most of the unmarried mothers lived with their family after the birth of their children, in contrast with married mothers, most of whom had established their own households. These figures are reflected in the home ownership figures; 56 percent of the married and 4 percent of the unmarried mothers owned a house when their first child was born. By 1988-89, 86 percent of the married and 47 percent of the unmarried mothers owned a home. Fifty-one percent of the unmarried mothers are dependent on rental accommodation but only 12 percent of the married. Again, because of their living arrangements, 42 percent of the unmarried mothers experienced overcrowding 10 years ago, compared to 6 percent of the married mothers. These figures subsequently declined to 7 percent and 1 percent, respectively.

Because of these changes, unmarried mothers report considerable improvement in their housing over 10 years, but they are still somewhat less satisfied than their married counterparts. This may be related to the fact that more of the unmarried mothers (33 percent) spend at least 30 percent of their income on housing, compared to 14 percent of the married mothers. Further, the unmarried mothers have experienced less stability in their living arrangements. For instance, 29 percent of the married and 10 percent of the unmarried mothers have lived in the same house for the last 10 years. Conversely, 48 percent of the unmarried and 15 percent of the married mothers moved more than three times. Overall, the unmarried mothers have an average of 3.7 moves as opposed to 1.7 for the married mothers.

Education

Unmarried mothers have lower levels of education — and this is not simply a function of age. For the younger unmarried mothers their education is often curtailed by an unplanned

pregnancy, although these mothers plan to continue their education to a greater extent than the older unmarried mothers. Mothers in this latter group most typically dropped out of school, often with relatively low levels of educational attainment, and became pregnant later.

In 1979, 64 percent of the married mothers had a high school diploma, 54 percent of them had studied beyond high school, and 65 percent were qualified to practise a trade or profession. For the unmarried mothers, 19 percent had a high school diploma, 10 percent had studied beyond high school, and 19 percent were qualified in a trade or profession. At the time of their child's birth, 55 percent of the young unmarried mothers were in school, 27 percent of the young married, six percent of the older unmarried, and five percent of the older married mothers.

The different educational achievements are not merely a function of the percentage of teenagers in the sample, since 24 percent of the young married mothers had completed grade 12 prior to the birth of their first child as opposed to 11 percent of the young unmarried mothers. A similar pattern also exists for the older mothers, since only 34 percent of the unmarried mothers had completed high school, compared to 70 percent of the married mothers.

By 1989, educational levels had improved for all groups, but the considerably higher attainment levels of the married mothers, particularly the older married mothers, is still evident. Seventy-seven percent of the married mothers now have a high school diploma, compared to 39 percent of the unmarried mothers, and 62 percent versus 35 percent are qualified for a trade or profession. The older unmarried mothers, on the other hand, are unlikely to upgrade their education. Unmarried mothers who stay with their parents following the child's birth are more likely to return to school than those who move out of the parental home. In addition, women who are in school at the time they become pregnant are more likely to return to school than mothers who have already dropped out. Evidence suggests that it is easier for the younger mothers to continue their education, since they fit in more easily with the young people finishing high school or attending vocational programs.

Employment

Older married mothers (64 percent) were more likely to have been in the labour force than older unmarried mothers (53

percent) or young mothers (48 percent for both married and unmarried). Despite these different percentages the length of employment was similar, five years and seven months for married mothers and five years, two months for unmarried mothers.

The mothers experienced different rates of unemployment. Seventeen percent of the older married mothers had had involuntary unemployment, 36 percent of the young unmarried, 40 percent of the young married, and 46 percent of the older unmarried mothers. Young mothers reported that their employment opportunities were restricted by their low level of education and their lack of appropriate work experience. Approximately 46 percent of the young mothers cited each of these factors as limiting their participation in paid employment.

Because of the sex-segregated labour force, it is not surprising that 68 percent of the mothers were employed in clerical, service, sales, medical, and teaching occupations. The differing levels of educational attainment result in married mothers being more likely to hold professional jobs in teaching and nursing, whereas unmarried mothers were in less secure and less well-paid positions. Sixty percent of the young mothers, both married and unmarried, were employed in secondary-sector jobs (i.e., those characterized by low pay, limited fringe benefits, and insecure career opportunities), compared to 46 percent of the older unmarried mothers and 24 percent of the older married group. The mothers' earnings reflect this. Among married mothers, 39 percent were earning in excess of $12.50 an hour; only 7 percent of the unmarried mothers were in this category. However, 46 percent of this latter group earned less than $6.50 an hour, compared to 22 percent of the married mothers.

Income

Many of the mothers and their children lived in financial hardship. This is supported by the high percentage of mothers who received municipal social assistance or provincial family benefits some time during the 10-year period. Sixty-five percent of the unmarried and 13 percent of the married mothers were in this position. Across the four groups, the percentages range from 10 percent of the older married mothers, to 43 percent of the young married, to 56 percent of the older unmarried and 69 percent of the young unmarried mothers. Despite this heavy reliance on social assistance, only 3 percent of the mothers received assistance for nine years or more.

What was more common was that mothers who had received social assistance had an intermittent reliance on such programs. Young married mothers received social assistance for the least amount of time, one year, six months; followed by older married mothers, two years, two months; young unmarried mothers, three years, two months; and older unmarried mothers, four years. On average married mothers received social assistance for two years, one month and unmarried mothers three years, five months.

Partly because of the reliance on social assistance and partly because of low levels of income from paid work, 32.8 percent of the mothers lived in poverty, according to levels established by Statistics Canada. This is twice the provincial poverty rate. Across the four groups, 54 percent of the older unmarried mothers lived in poverty, 52 percent of the young unmarried, 29 percent of the young married, and 16 percent of the older married mothers. Thus, 53 percent of the unmarried and 18 percent of the married mothers lived in poverty.

Poverty is not confined to those who do not work in the paid labour force. Poverty is also clearly associated with the working poor, since 25 percent of the employed mothers still lived below the poverty line. At present, among the married mothers, husbands, on average, contributed 62 percent of the household income, compared to 37 percent of the unmarried mothers, more of whom are single parents. Being well off is plainly associated with being married, better educated, and employed in the primary sector, i.e., holding a well-paid, secure job with the possibility of advancement.

Results from the study document how the mothers' lives changed over the past 10 years and the complexity of factors which help explain their current circumstances. In virtually all areas explored in this study the older married mothers were better off than younger mothers and older unmarried mothers. If the older married mothers can be seen as setting the norms with respect to family circumstances and well-being of children, then mothers in the other groups often do not experience the same level of attainment and security and do not reach the same standards. Life for these mothers is more difficult.

Although the gap on some issues narrowed over the decade, young mothers and older unmarried mothers continued to be disadvantaged vis-à-vis the women who were 20 and over and married at the time their first child was born. However, a number of factors must be stressed. First, a large majority of the children are progressing well, irrespective of their mother's age and marital status at the time of their birth. This applies to the intellectual and

social development of the children, their behaviour, their health, and the care they receive from their mothers and other care-givers. Second, in looking at how the four groups of mothers fared in the past 10 years, group findings must not obscure the fact that some mothers in each group experienced considerable hardship. Similarly, in each group, some mothers had only positive experiences. While the results show that the different groups are more likely to have had one experience as opposed to another, the diversity in each of the groups must be acknowledged when social policy issues are considered.

Finally, it is apparent that the effects of age and marital status on the mothers' circumstances are often indirect; they influence, for instance, educational attainment, which in turn affects employment opportunities and financial security and hence housing, leisure activities — indeed, virtually all areas of their lives. While the older married mothers are obviously in the best circumstances, it is more difficult to predict for the other groups because there is variation among the groups on specific issues as to who is experiencing most difficulty. Nevertheless, evidence indicates that childbearing, as an unmarried mother, makes life, on average, considerably more difficult than if a woman is married and has a child later in life.

Although the young unmarried mothers made significant improvements in their circumstances in the 10 years, they started in a less-favoured position and have not yet caught up. Their disadvantaged position vis-à-vis the older married women is not, however, merely a function of age. The older unmarried mothers also experienced more difficult circumstances than their married counterparts and in some instances appear more disadvantaged than the young unmarried mothers. This older group has not previously been recognized as a distinct group with specific difficulties, and yet it is evident that they encounter certain problems to a greater extent than other mothers. On some issues, therefore, marital status is an important factor, while on others age is more significant. On many issues, however, the differences among the mothers are insignificant, suggesting a similarity of experience regardless of the mother's original age and marital status when her first child was born.

Recommendations

If the needs of mothers and children identified by this study are to be more suitably addressed, a comprehensive approach focused on the circumstances in which families live is essential.

In broad terms, improvements depend on policies and programs directed at three inter-related areas: economic development, employment programs, and improved social support.

Economic Development

The question of the economic status of Nova Scotia, and indeed the country, is clearly beyond the scope of this report. Yet the large economic issues of the country do affect the lives of individuals and their families. While the debates on economic policies may, at times, seem far removed from individuals' everyday circumstances, these policies set the stage for people's economic well-being. It is within the parameters set by these policies that people seek employment and strive for financial self-sufficiency.

Regional development is certainly an issue which successive federal and provincial governments have addressed, since the economic status of the province affects the number and types of jobs available. Despite these efforts, however, Nova Scotia continues to experience job shortages and to depend on marginal forms of employment. The shortage of jobs is reflected in the province's relatively high rates of unemployment: in January, 1989, the unemployment rate in Nova Scotia was 9.2 percent; Halifax had a rate of 7.8 percent while Cape Breton's rate was 19.2 percent.

Nova Scotia also has a relatively limited manufacturing sector resulting in a heavy reliance on the primary and service sectors.[3] Particularly in the small communities, employment opportunities are limited. Work is frequently seasonal, wages quite low, and economic benefits, such as pensions and additional health care programs, restricted in their availability. Women, in particular, face difficulties finding employment in small communities given the continued sex-segregated labour market and the generally limited employment opportunities.

Where many women have found employment is in the service sector. This sector has been expanding more rapidly than others in recent years and such major economic growth is expected to continue.[4] While positions in this sector can be secure and well paid, much of the recent growth has been in low-wage and part-time jobs. Part-time positions typically do not provide workers sufficient income for financial security nor entitle them to many economic benefits. Compared to men, women hold a disproportionate number of low-paid and part-time positions.[5]

All these factors mean that despite everyone's best efforts, employment cannot always be the means of maintaining financial security. The economic realities of the province are

such that other forms of assistance will be required. Economic and employment policies, however, continue to be of considerable importance. Efforts to enhance the economic status of the province obviously will and must continue.

Employment Programs

While the economic policies of the country and the region will help determine the number and types of jobs available, who holds the jobs and the conditions attached to them determine the financial circumstances of women and their families. The sex-segregated nature of the Canadian labour market is an enduring feature that results in women being disproportionately represented in the lower-paid positions — which offer the least financial security and the least opportunity for advancement.[6]

As the results of this study indicated, women who were not married when their first child was born tended to exhibit less desirable career patterns than did women who were married. The unmarried women were more likely to have occupations that clearly placed them in the secondary labour market. In addition, although the unmarried and married mothers who were in paid employment exhibited equal time commitments to the labour force, the married mothers were more likely to hold jobs in the primary sector that provided relatively higher pay and increased opportunities for advancement.

Although these issues have been recognized for some time, changes in the distribution of positions have been very slow and have not been particularly dramatic. Consequently, the majority of women continue to earn lower salaries than men and to work in specific sectors of employment. Efforts to change these circumstances have been directed primarily in two ways. One is to focus on desegregating the job market so that women obtain positions traditionally held by men which are typically higher paying. These efforts are supported at a policy level through employment equity programs. Secondly, positions are being evaluated through pay equity schemes to establish more objectively appropriate pay rates by considering the skill, responsibility, complexity, and working conditions attached to positions. It is anticipated that this re-evaluation will result in many positions held by women being financially upgraded.

A third approach that has been studied but that has resulted in little change concerns the pay and benefits attached to part-time positions. In 1983 the federal Department of Labour published a report of the Commission of Inquiry into Part-Time

Work.[7] This report reviews the development of part-time employment in Canada and addresses ways in which the employment position of part-time workers can be improved. Now, as then, however, part-time work continues to be characterized by low pay, a lack of pensions and fringe benefits, and few opportunities for training and promotion.

The recommendations contained in the Report, with respect to such issues as the place of part-time work in the labour market, the provisions of pensions and fringe benefits, and the protection of part-time workers, are still timely and provide a comprehensive approach to addressing the needs of those who work in this segment of the labour market. Given the continued growth of part-time positions, it is important that conditions attached to such jobs be improved.

Although desegregation of the labour market has been an issue of public debate for the past 20 years, early efforts focused on training and support systems for women. The assumption was that once women were properly trained and educated, they would be hired into appropriate positions. This approach overlooked the subtle and inherent biases of the employing organizations, which often led to continued preference for male colleagues in "male jobs" and for women in traditional support positions. Experience showed that the desegregation of the labour market would be an extremely slow process if it depended on employer initiative.

In an effort to counteract this problem, employment equity legislation is being introduced or considered by a number of jurisdictions across the country.[8] Such legislation allows for the preferential hiring of designated groups, one group being women, in jobs where they are under-represented. Although such legislation is the subject of much debate, both in terms of the overall approach to changing employment patterns and in terms of the specific content of the legislation, it does indicate the seriousness of the problem. Further, it indicates the interest of governments in promoting more equitable employment opportunities and that this is an issue that will continue to receive attention for some time to come. Nova Scotia does not have employment equity legislation at this time, but the legislation available elsewhere could provide the basis for a provincial approach to the issue.

Pay equity legislation was introduced in Nova Scotia in 1988. The purpose of the pay equity legislation is to increase the pay of employees in classes that are predominantly female, where it is determined by reason of sex discrimination that these

employees are paid below acceptable standards. Although the intent was eventually to include the private sector in the legislation, only the public sector was included in the Pay Equity Act. Therefore, further action is needed by the Legislative Assembly to include the private sector. In addition, experience with the current legislation and with legislation in other provinces has indicated a number of areas where the Act needs amendment. In particular, there is a need to address the issue of women-only work sites where there are no men, or too few men to determine whether women are receiving fair compensation. Given the importance of improving women's position in the labour force, **it is recommended that:**

The Government of Nova Scotia:

(1) Review its pay equity legislation with the intent of including all sectors of the economy and of ensuring that all positions held by women can be evaluated under the legislation;

(2) Introduce employment equity legislation that pertains to all sectors; and

(3) Implement the recommendations of the 1983 federal Commission of Inquiry into Part-time Work, which are under the purview of the Province.

Structural changes to the labour market will not completely resolve the employment and low-income problems faced by women, however. The employment limitations women encounter because of relatively low levels of education is a strong theme throughout this study. In looking at education, therefore, it is necessary to address a number of issues: the dropout rate of girls in high school; the choice of high school and post-secondary programs; employment and career expectations; and opportunities for educational upgrading and retraining.

Recent studies continue to document the expectations young girls have about the economic security they will gain through marriage.[9] Many regard marriage as the most important factor in their future and are considerably less concerned about their career and job prospects than about marriage. Consequently, many do not retain an interest in school nor plan their education to enhance their future options. Girls often continue to opt for the traditionally female occupations for which the pay and security have yet to be improved. In post-secondary education,

there is again an uneven distribution of women across available programs. While the enrolment of women has increased sharply in such areas as commerce, law, and medicine, women continue to enrol predominantly in the humanities and social sciences. There is a need to reinforce the message to girls and young women that they should plan for jobs and careers that will lead to their own financial self-sufficiency and not to anticipate that marriage will solve this problem.

Despite improved efforts in the school system, it will undoubtedly be the case that some young women will leave school with limited educational attainment. Access to upgrading programs, therefore, is essential as is access to training and retraining courses. Adult women report difficulty in returning to a regular school oriented to young people. This suggests that successful programs for adults must be specifically designed for them.

There have been recent initiatives to expand training opportunities for women receiving social assistance through the Agreement to Enhance the Employability of Social Assistance Recipients.[10] It is important that such initiatives provide opportunities to upgrade basic education levels, as well as develop specific skills. Skills training should be in occupations that are relatively well paid and where there will be continuing opportunities for employment and prospects for advancement. For women to take advantage of training opportunities it will often be necessary to provide assistance with childcare and transportation.

Adult education opportunities are especially important for mothers with limited educational attainment. Programs must be available throughout the province. At the same time, there is a further need for job training that provides ongoing employment and employment that receives fair compensation. **It is therefore recommended that:**

(1) The Government of Nova Scotia ensure that appropriate educational opportunities for adults, particularly women, are available throughout the province, and

(2) The Government of Nova Scotia and the Government of Canada continue to expand employment training opportunities for women, such expansion to include women in all regions of the Province and a broader range of jobs.

To support these initiatives it is essential that sufficient subsidized daycare be available. The quality of life of many mothers who currently cope with childcare through a series of

arrangements, which are not always very reliable or secure, would be improved substantially if quality daycare were more readily available. It is also apparent that the uneven distribution of affordable daycare hampers the capacity of mothers to enter the labour market and is a major deterrent in entering educational or training programs. Since the collapse of the Federal Government's initiative on daycare, little attention has been given to earlier commitments to continue the expansion of affordable, quality daycare. The need for such a program, however, has not diminished and daycare must continue to be on the political agenda. Therefore, **it is recommended that:**

> **The Government of Nova Scotia renew its commitment to providing quality, affordable daycare throughout the province.**

As many of the changes suggested above will take time to implement, it is important that every effort be made in the meantime to assist mothers who are seeking employment and financial independence. This means that allowances for daycare and the continuation of special-need benefits are essential for mothers in educational programs and as they move into the labour market. Therefore, **it is recommended that:**

> **Benefits to cover costs associated with training and employment, e.g., transportation, daycare, be provided to mothers as they enter the labour force either through social assistance or training programs.**

Social Programs

Economic development, employment equity programs, and expanded training will not address the immediate needs of mothers and children living in financial and social difficulties. Nor is it likely that such approaches will, in the long run, result in broadly defined programs of assistance becoming completely redundant. Although a healthy economy and improved conditions of employment would assist many families, it will always be the case that some people will be outside the economic mainstream. Such people, for various reasons, cannot obtain employment or have limited incomes from earnings and will require assistance to maintain an acceptable standard of living.

There are a number of programs that provide financial assistance to Canadian families. Family Allowance, the Child Tax Credit, and the Child Care Expense Deduction are the major

financial programs specifically designed to assist families with young children. The Family Allowance rate for 1978 was $25.68 a month or $308.16 a year, with the 1989 equivalents being $32.74 and $392.88. Family Allowance is available to all families with dependent children while the Child Tax Credit is based on financial need as determined by family income, although both programs are designed to help with the cost of raising children. The Child Tax Credit was initiated in 1979 with a maximum rate of $218 per child for families with a total income of less than $19,620. For 1988, the equivalent figures were $559 per child for families with a total income less than $24,090. Perhaps the major drawback to the Child Tax Credit is that it is paid after all expenses have been incurred and consequently does not assist in the ongoing weekly expenses of the household.

For the Child Care Expense Deduction, most families would only be able to deduct a maximum of $1,000 from employment income for each child up to four children to assist in covering daycare costs in 1978. This deduction has now been increased to $4,000 for each child aged six or under. While such deductions are important to many families, such an approach is of little assistance to those on low incomes who simply cannot afford to pay daycare fees. Subsidized daycare is designated to assist those families on social assistance or with very low incomes, but such daycare places are limited in number and often not available in all communities. There were a total of 2,806 subsidized places in Nova Scotia in 1987. Even though the benefits of these three programs increased over the 10-year study period, such assistance still covers only a small part of the total expenses associated with raising children.

Unemployment Insurance benefits are of importance in a region such as Nova Scotia where unemployment rates are often high. Such benefits are only available, however, to employees who have made contributions for the required period of time, which, in 1989 was on average 14 weeks depending on the region within Nova Scotia. Benefits are calculated at 60 percent of insured earnings but subject to a maximum of $605 a week in 1989. They are available for up to 50 weeks under certain conditions. However, Unemployment Insurance benefits depend on being in the labour force and meeting the minimum number of weeks employment — something that can be difficult when work is seasonal.

For families such as the ones in this study, a lack of income from employment or Unemployment Insurance results in assistance through municipal social assistance programs or the

provincial Family Benefits program. This two-tiered program of social assistance was designed to address the short-term needs of families municipally and the longer-term needs provincially. Although it was assumed that community-based programs would be better able to address the specific needs of families in their areas, the result has been 29 different policies for the 66 different municipal units across the province — differences that are difficult to justify. While the Family Benefits program has a single set of policies, it requires the client to fit defined categories, for example, single parents with dependent children or be disabled.

Perhaps most central to any discussion on financial assistance is the overwhelming conclusion that current programs result in an inadequate level of support for many families. The income available to the families through social assistance programs is simply too low to allow an acceptable standard of living. Families are inadequately housed, cannot purchase sufficient food, and put their health at risk because they do not have the money to purchase necessities.

In 1987-88, the social assistance available through the municipalities and through provincial Family Benefits varied from $677 a month for a four-person family (mother, father, and two children) to $965 a month (see Table 3). The maximum annual income for such a family on Family Benefits is $11,580 — well below the low income cutoff range of $17,303 – $23,521 (actual figure depending on community size) established by Statistics Canada for 1988.[11] Single-parent families in which there is one adult and one child could derive a maximum income of $8,232 from social assistance in the same year. While there is often concern that "welfare" is an attractive alternative to people who simply do not wish to work, the level of payments is so low that it jeopardizes the well-being of adults and children who have no alternative but to depend on social assistance.

Equally problematic are the circumstances of the working poor for whom assistance over and above the wages they earn is virtually non-existent. Increasingly, families are finding that it takes two wage earners to provide for their needs. Where this does not occur because of, for example, unemployment or being a single parent, the family is often in difficulty financially. The families of single female parents are often particularly disadvantaged because many of these mothers are in low-paying jobs. Nova Scotia's current minimum wage is $4.50 an hour. Working a full 40 hours a week for a year results in an annual income of $9,360 — again, well below the low income cutoff range established for 1988 by Statistics Canada of $11,178 –

TABLE 3

Average Rates for Municipal Social Assistance Recipients by Region and for Provincial Family Benefits Recipients May 1, 1988

Region	Food, Clothing, Personal Allowance	Shelter	Total
		One Adult with One Child	
Cape Breton	$ 219	$ 467	$ 686
Valley	182	374	556
South Shore	223	354	577
Halifax	233	422	655
North Shore	188	366	554
Central	188	353	541
Western	192	375	567
Family Benefits	237	448	658
		Two Adults with Two Children	
Cape Breton	$ 349	$ 467	$ 816
Valley	322	374	696
South Shore	421	369	790
Halifax	467	437	904
North Shore	311	366	677
Central	334	362	696
Western	364	375	739
Family Benefits	476	489	965

$15,258 for a single parent with one child, and even further below the needs of a family of four.

Although families are eligible for social assistance on the basis of financial need, allowances for basic needs, particularly municipal assistance allowances, are often set so low that many families with low earnings do not qualify. To better address the financial needs of families, **it is recommended that:**

> **The Government of Nova Scotia implement a program to provide financial benefits for children.**

This program, available to all families with dependent children, would provide more realistic assistance with the costs of raising children to help ensure that children do not suffer the consequences of poverty. The Ontario Social Assistance Review

Committee, in its recent report on social assistance programs, recommends just such an approach.[12] The introduction of this benefit calls for joint action by provincial and federal governments, since it would involve several existing programs, including Family Allowance, Child Tax Credit, and social assistance benefits for children. The approach, which recommends that benefits be subject to an income test and to a threshold income above which benefits would be reduced, is worthy of consideration. The Ontario Review Committee is recommending a maximum of $3,000 per child for families with the lowest incomes. This is a substantial increase in the money available to households on very limited means and results in a major redistribution of benefits.

Although a Children's Benefit Program will go a long way to help children in poverty, it cannot replace social assistance. Yet the provincial social assistance program has been the subject of much criticism in recent years. In addition to being deemed inadequate, provincial and municipal social assistance programs are also considered to be inequitable because people in objectively similar circumstances receive different levels of benefits, both monetarily and in access to services such as extended medical benefits. Not surprisingly, families accessing social assistance find it confusing since different regulations apply between municipalities and between municipalities and the province. Regulations are often unclear or imprecise, allowing for considerable latitude in interpretation by case workers. Differing interpretations can lead to unfairness to clients. The lack of clear guidelines also means that recipients have little chance of gaining a full understanding of the regulations and hence their entitlement to particular benefits.

Because of the two-tiered assistance system there is duplication of effort: applications from one system cannot automatically be transferred to another. Typically a transfer of a client from one jurisdiction to another requires the client to undergo an entirely new assessment and application process, including transfer to a different case worker. Further, there is no provision in the Family Benefits program to provide for special needs, such as drug costs (except in the case of the disabled). Family Benefits recipients must apply to the municipality if they have special needs, but may be unable to establish entitlement because of lower municipal rates.

If little assistance is given to those in the labour force, equally little assistance is given to those seeking to find paid work and leave the social assistance rolls. The disincentives to

become self-reliant are often built into the system. This applies not only to monetary payments, but also to other benefits, e.g., a pharmacare card. To compensate for this loss, a person has to earn a considerable income. In addition, the costs associated with being employed, e.g., travel and daycare, place further burdens on those with limited incomes. While the Family Benefits program and some municipal programs provide financial incentives for recipients who obtain employment by exempting a portion of earnings when determining benefit levels, these incentives do not always cover the additional costs. Furthermore, many municipal programs do not provide any financial incentives. In many instances, therefore, the system actually discourages people from seeking employment.

Because social assistance systems have developed in a piecemeal fashion, they provide inadequate assistance, have inequitable and confusing rules, and work against the fundamental principles of ensuring that families have sufficient income and are helped and encouraged to become self-sufficient. An improved social assistance program can be achieved through three major initiatives:

(1) providing consistency of rates, programs, and policies across the Province;

(2) awarding benefits on the basis of need and not according to pre-determined categories; and

(3) increasing allowances.

The province must take the lead in developing a program that will deal fairly with those most in need. Because of the magnitude of all the changes that will result from the implementation of a new system of social assistance, it will be necessary to develop a comprehensive and coherent implementation plan. **Therefore, it is recommended that:**

> **The Government of Nova Scotia undertake a major review of the social assistance system in order to improve the system by providing for consistency of rates, programs, and policies across the province, equitable treatment of all individuals and families regardless of their geographical location, and increased benefits to meet the needs of recipients and their families.**

Adequate housing continues to be a major concern for many families in this study. Adequacy refers not only to the location

and type of housing but also to the cost. Mothers and children would be better served if programs for affordable housing were not only continued but expanded. The experience of many municipalities and provinces across the country with public housing now enables the design and management of low-income housing that meets the needs of residents. In addition, land assembly schemes, assistance with mortgages, and low-cost improvement loans are significant means to assist families with housing. **It is recommended that:**

> **The Government of Nova Scotia and the municipalities extend their programs for affordable housing.**

The circumstances of many families would be significantly improved if programs addressing certain special needs were expanded. The lack of a prescription drug program is a major disincentive for families to move off social assistance and results in low-income families being unable to have access to a full range of appropriate health care. Ideally, this program should be available to everyone. **Therefore, it is recommended that:**

> **The Pharmacare Program coverage be uniformly extended to individuals and families on social assistance or with low incomes.**

In addition, the needs of mothers whose children are chronically ill require particular attention. These needs are certainly related to access to adequate health care programs, but are also related to the need for personal support for the mothers who look after sick children. While volunteer groups associated with particular illnesses do exist, it is apparent that the overwhelming burden of taking care of a sick child falls to the mother. The volunteer groups may provide greater assistance with understanding the nature of an illness or through helping parents if a child is hospitalized but have a limited capacity to assist on a daily or weekly basis by providing relief for mothers. **It is recommended that:**

> **The Government of Nova Scotia, in conjunction with volunteer organizations, explore ways to extend the assistance available to families with chronically-ill children.**

Evidence from the study also suggests that mothers would benefit from discussions about childrearing in general. This need, which has been identified for mothers with new-born and

young children, appears to be an ongoing one. Mothers are faced with different problems as their children grow older but often do not have appropriate people to ask for help and guidance. This is particularly the case for mothers who do not have other family members to rely on, most noticeably the older unmarried mothers. To counteract this problem, **it is recommended that:**

> **The Government of Nova Scotia, in conjunction with volunteer organizations and other interested agencies, establish parent resource centres such that mothers and fathers can have access to advice on childcare, courses, workshops and to opportunities for informal exchanges on raising children.**

It is not anticipated that such resource centres would necessitate an entirely new initiative, but rather that they could be an expansion of services currently offered through health clinics, church organizations, and other family service agencies.

To adequately address the particular needs of children at risk and their parents, it is also necessary to update the knowledge and strategies of the professionals who plan and implement courses and programs, and who counsel families. **Therefore, it is recommended that:**

> **The Government of Nova Scotia, in association with educational and other interested organizations, initiate a program for professionals in the education, social service, and health fields to create an awareness of the needs and strengths of mothers and children at risk, and of the strategies for intervention, and to foster skill enhancement for delivering programs and services to these families.**

Education

Although education can be seen as a set of programs within the broadly defined area of social programs, its importance is such that it is singled out for special attention in this section. It must be remembered that the success of educational programs is closely related to the circumstances of the family. Children and young people will find it difficult to succeed in school if they come from families that have poor, over-crowded housing, are not well fed, or have inadequate health care. These conditions

make it very difficult for children to concentrate on school activities or to receive the encouragement and out-of-school opportunities that will enhance their school learning. At the same time, it is possible that without adequate educational attainment, young women may perpetuate the disadvantaged family circumstances characteristic of some families in this study.

With respect to children and young adults, the experiences of the mothers and their children documented in this study indicate a need for special programming. In particular, every effort must be made to retain young people in the educational setting. Young people typically drop out of school prior to completing high school because they see it as unimportant, uninteresting, and sometimes too difficult. Children whose mothers have achieved 11 years or less in school are particularly at risk with respect to language and reading skills.

Special programs can be designed to assist children at risk. Ideally, these should involve the parents as well as educational organizations. Such collaboration would not only reinforce the inter-relationships among the student, the family, and the school, but also provide an opportunity for parents to learn how to assist their child in school subjects and with appropriate behaviour. As some parents may find such an undertaking difficult, given their own educational attainment, a second part of the program should work in conjunction with current upgrading and job training programs to enhance the General Education Development (GED) experiences, develop generic thinking and problem-solving skills, and foster career development for the parents.

To develop this initiative, special summer programs for children could be organized in which language enrichment would be the focus but which would involve other areas of the child's life, such as behaviour, nutrition and family life issues. The objective would be an enhanced experience aimed at reasoning skills and language. The approach envisioned in this program calls for the active consultation and involvement of the parents, not only because such an approach would enhance the positive results for children, but also because it gives the parents an opportunity to become their own advocates and mentors for others in their community. **It is therefore recommended that:**

> **The Government of Nova Scotia develop special supplementary programs for children at risk to be offered in the school system that:**

(1) focus on language development, reading, behaviour and family life issues,

(2) involve parents in the child's learning experience,

(3) provide opportunities for parents to upgrade their basic skills, and

(4) are available during the school year and the summer months.

A further issue that arises from this study is the need to address the substantive long-term development of children and young people. Many of the young women who became mothers at an early age have progressed well and established a satisfactory family life. As a group, however, the young unmarried mothers have not caught up to the older married mothers with respect to a number of indicators of financial and family stability, i.e., household income, home ownership, employment opportunities, and satisfaction with life.

Although the circumstances of the unmarried mothers can be substantially improved through the provision of better financial and social programs, it is nevertheless important to prevent early, unwanted pregnancies. Schools have an important role in educating children and young people about sexuality and responsible sexual relations. While courses dealing with personal development currently exist in schools, e.g., the health and personal living skills program, **it is recommended that:**

> **The health and personal living skills courses include units on family life, parenting, lifestyle, career development, social relations, and mental health; be developmentally structured to serve from pre-school to grade 12; and be compulsory.**

The issue addressed in this recommendation is the development of not only knowledge, but the effective use of that knowledge. Individuals may know a number of facts about various issues, but not know how to apply that knowledge in their own situation. Course work over a number of years that adopts an active involvement process should facilitate both improved problem-solving and knowledge.

If such courses are to be taught in appropriate ways, it will be necessary to enhance teachers' knowledge about these issues and for them to develop the necessary skills for teaching in such a program, as well as to maintain an attitude and philosophy

compatible with the program. Therefore, **it is recommended that:**

> **Preparation for teaching comprehensive health and personal-living skills courses be included in teacher preparation programs and that in-service programs in this area also be made available to teachers.**

The initiatives described in this section on education require bold and concerted action to address the needs of children most at risk of dropping out of school. Therefore, **it is recommended that:**

> **The programs described above be implemented on a pilot basis in different regions of the province with the long-term goal of making them available in all school districts.**

The recommendations included in the report are designed to address the broad range of issues encountered by families with young children. In studying the families over a 10-year period the inter-relationships among financial security, education, and social and physical well-being are striking. It is not possible, therefore, to simply address one of these issues and to expect that the circumstances of the families will automatically improve in other areas as well. Rather, comprehensive, family-oriented assistance that will enhance the capacity of families to live independent and fulfilling lives needs to be developed and delivered. While many families are already able to do this, others clearly need assistance. That assistance must be readily available if we are to promote the development of children and young people in such a way as to maximize their opportunities.

FOOTNOTES

1. These estimates are based on American data.

   Mott Foundation, *Teenage Pregnancy: A Critical Family Issue*, Flint Michigan, 1981.

   Knowles, Ginny A., and Patricia A. Triple, Cyesis Program Addresses Teenage Pregnancy and Family Well-Being, *Journal of Home Economics*, Fall 1986, pp.25-28. Data from this study show that fewer than five percent of the mothers placed their children for adoption.

2. Chilman, Catherine, Social and Psychological Research Concerning Adolescent Childbearing 1970-1980, *Journal of Marriage and the Family*, November 1980, pp.793-805.

Furstenburg, Frank F., Jr., J. Brooks-Gunn, and S. Philip Morgan, *Adolescent Mothers in Late Life*, Cambridge University Press, 1987, pp.1-10.

3. Statistics Canada, *Labour Force*. Ottawa, Ontario: Ministry of Supply and Services Canada, December 1989.

4. *Good Jobs – Bad Jobs: Employment in the Service Sector*. Canadian Economic Council, 1990.

5. Statistics Canada, *Women in the Work World*. Ottawa, Ontario: Ministry of Supply and Services Canada, 1984, pp.14-18.

6. Armstrong, P., and H. Armstrong, *The Double Ghetto: Canadian Women and Their Segregated Work*. Toronto: McClelland and Stewart, 1984.

   Fox, B., and J. Fox, Occupational Gender Segregation of the Canadian Labour Force, 1931-1981, *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 24 (3), 1987.

7. *Part-time Work in Canada: Report of the Commission of Inquiry into Part-time Work*, Ottawa, Ontario: Ministry of Supply and Services Canada, 1983.

8. Employment and Immigration Canada. *Employment Equity Act: Regulations and Schedules*. Ottawa, Ontario: Ministry of Supply and Services, 1987.

   Employment and Immigration Canada, *Employment Equity Act: Federal Contractors Program*. Ottawa, Ontario: Ministry of Supply and Services, 1987.

9. Baker, Maureen, *What Will Tomorrow Bring? A Study of the Aspirations of Adolescent Women*. Canadian Advisory Council on the Status of Women, 1985.

   When I Grow Up: Career Aspirations of Canadian School Children. Ottawa, Ontario: Labour Canada, Women's Bureau, 1986.

10. Request for Proposals: Evaluation of Nova Scotia Provincial SARS [Social Assistance Recipients] Project. Nova Scotia Department of Community Services, November 1989, p.1.

11. Battle, K., *1988 Poverty Lines*. Ottawa, Ontario: National Council of Welfare, Brooke Claxton Building.

    Battle, K., *Poverty Profile 1988*. Ottawa, Ontario: National Council of Welfare, Brooke Claxton Building.

12. *Transitions: Report of the Social Assistance Review Committee*. Toronto: Ontario Ministry of Community and Social Services, 1988, pp.112-118.

92-06712/

MÈRES & enfants

RÉSUMÉ

une
décennie
plus
tard

Nova Scotia
Department of
Community Services

PRÉFACE

L'étude *Mères et enfants: Une décennie de relations maternelles* constitue un avancement important pour le ministère des services communautaires. Grâce à la publication de la présente étude, une étape importante est franchie, nous permettant de démêler et de mieux comprendre les éléments complexes de la cellule familiale, en particulier la famille monoparentale ayant une mère comme chef de famille. En écartant les mythes qui entourent ces mères et leurs enfants tout en cherchant à mieux comprendre les situations dans lesquelles elles se trouvent, nous pourrons trouver des solutions plus adéquates et, nous l'espérons, plus humaines aux problèmes auxquels elles ont à faire face.

La présente étude se veut une continuation d'un projet de recherche entrepris en 1978. Cette première étude comparait la situation d'un groupe de mères célibataires à celle de mères mariées au cours des 18 mois suivant la naissance de leur premier-né. L'étude fut entreprise suite aux inquiétudes exprimées par notre personnel du ministère ainsi que par les professionnels du bien-être à l'enfance relativement au nombre croissant de mères célibataires, particulièrement les jeunes mères célibataires qui choisissaient d'élever seules leur enfant plutôt que de le placer en adoption. Nous en savions peu sur les conséquences à long terme d'une telle décision et son impact sur la mère et l'enfant. En l'absence de tels renseignements, il s'avérait difficile de mettre sur pied des programmes susceptibles de satisfaire à leurs besoins.

La première étude démontrait que malgré des circonstances plus difficiles que celles des mères mariées, la plupart des mères célibataires étaient de bons parents, leurs enfants étant en bonne santé et bien soignés. Toutefois, les questions soulevées relativement aux effets à long terme demeuraient sans réponse. Afin de mieux répondre aux inquiétudes exprimées, le ministère des services communautaires faisait appel à Santé et Bien-être Canada pour l'obtention de subventions qui permettraient d'entreprendre l'étude de la situation dans laquelle se retrouvaient les mères et les enfants à l'échéance d'une période de 10 ans. La seconde étape de cette étude nous a permis de mieux comprendre toutes les mères et les enfants et d'établir un cadre de travail à l'intérieur duquel peuvent être mis sur pied des politiques et des programmes efficaces permettant de venir en aide aux mères et aux enfants.

Marie P. Dechman
Ministre des services communautaires

REMERCIEMENTS

Une étude de cette envergure ne peut être entreprise et réussie sans l'appui et la coopération de maints individus et organismes. Nous désirons remercier tous ceux qui ont contribué à l'étude *Mères et enfants*.

En premier lieu, nous désirons remercier sincèrement les mères qui ont participé de façon volontaire au projet de recherche. En effet, la plupart des mères ont participé avec enthousiasme aussi bien à la présente étude qu'à l'étude antérieure. En partageant leurs expériences, elles ont fait preuve de courage dans leur lutte pour faire changer les perceptions et se sont engagées à améliorer la situation de toutes les mères et les enfants.

La plupart des membres du Comité consultatif avait participé à la première étape du projet de recherche, intitulé: *Mères vulnérables, enfants vulnérables*. Leur dévouement et leur aide tout comme ceux de leur collègues qui se sont joints à eux pour la deuxième étape du projet intitulé *Mères et enfants* sont grandement appréciés.

La présente étude fut subventionnée par la Direction des subventions nationales au bien-être social de Santé et Bien-être Canada. Le ministère des Services communautaires recevait ces subventions à deux reprises. Nous remerçions donc le ministère et son personnel et en particulier M. Evariste Thériault, conseiller en Recherche sur le bien-être, de leur soutien et de leur engagement vis à vis le projet. Nous désirons remercier également le personnel du bureau régional des programmes de la sécurité du revenu qui a fait parvenir des lettres aux mères que nous ne pouvions rejoindre.

Les commissions scolaires du district nº16 ainsi que les membres de leur personnel ont participé à part entière à *Mères et enfants*. Leur accueil chaleureux et leur aide précieuse ont grandement facilité le travail de notre équipe de recherche. Aux commissions du district scolaire, aux membres de leur personnel ainsi qu'à leurs administrateurs qui nous ont aidé lors des premiers contacts, nous offrons nos remerciements sincères.

Nous sommes également reconnaissants à The Izaak Walton Killam Hospital For Children et aux membres de son personnel ainsi qu'au docteur John Anderson pour l'aide fournie à l'équipe de recherche en matière de santé.

Le ministère de la Santé et du conditionnement physique se joignait à l'équipe de recherche afin d'obtenir un plus grand échantillonnage de jeunes mères mariées. Nous désirons remercier également les membres du personnel des Statistiques de l'Etat civil

et Joan Phillips qui ont fourni des données, des statistiques et autres renseignements à l'équipe de recherche.

Nous tenons aussi à remercier le Docteur John Stone de nous avoir permis d'utiliser *The Memorial University of Newfoundland Scale of Happiness* pour cette étude.

Quand l'équipe de recherche a eu besoin d'aide pour évaluer les enfants dans leur milieu scolaire, les psychométriciens du ministère des services communautaires ont entrepris d'effectuer eux-mêmes et sans tarder les travaux nécessaires. Nous offrons, du fond du coeur, nos sincères remerciements à Alan Cuvelier, coordinateur des services d'évaluation professionnelle et de développement, et aux membres de son personnel.

Au ministère des services gouvernementaux, Bonnie Baird et Chris Cairns étaient toujours disponibles pour nous conseiller et nous aider avec la correction, la traduction, la conception du manuscrit et sa publication. Nous leurs sommes reconnaissantes de leur patience et de leur appui.

L'équipe de recherche de l'Institute for the Study of Women de Mount Saint Vincent University et tous ceux qui ont participé à la présente étude sont dignes d'éloges. Nous espérons que vos efforts se traduiront en une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles se retrouvent les mères célibataires et leurs enfants, et la famille monoparentale en général. Il est à souhaiter que nous verrons changer graduellement les programmes et les services offerts, pour répondre aux défis soulevés par les participants.

Enfin et surtout, nous désirons exprimer notre gratitude à M. Carmen Moir, sous-ministre des services communautaires, pour son appui soutenu pendant toute la durée de l'étude, et à Donalee Moulton-Barrett, notre éditeur, pour sa patience infinie.

Bessie Harris
Administratrice
Research, Planning and Management
Information Services

Elizabeth McNaughton
Directrice
Policy, Planning and Research

Comité Consultatif

Bessie Harris, Présidente
Administrator
Research, Planning and MIS
Nova Scotia Department of Community Services

Dr. J.P. Anderson
Associate Physician-in-Chief and
Director of Outpatient Services
The Izaak Walton Killam Hospital
for Children
Associate Professor of Pediatrics
Dalhousie University

Patricia Barnes
Consultant
Nova Scotia Department of Education

Margaret Dechman*
Senior Research and Statistics
Officer
Nova Scotia Women's Directorate

Sheilah Drysdale
Supervisor
Halifax Social Services

Joan MacKinnon
Regional Administrator
Nova Scotia Department of Community Services

Elizabeth McNaughton
Director
Policy, Planning and Research
Nova Scotia Department of Community Services

Marilyn Peers
Executive Director
Children's Aid Society of Halifax

Rosemary Rippon
Director
Family & Children's Services
Nova Scotia Department of Community Services

Brenda Ryan
Director
Research and Statistics
Nova Scotia Department of Health and Fitness

Dr. A. D. Thomson**
Administrator
Health Care Institutions
Nova Scotia Department of Health and Fitness

Trevor Townsend
Director
Child and Adolescent Services
Nova Scotia Department of Community Services

* a siégé sur le comité après avoir quitté l'équipe de recherche en 1988.

** a siégé sur le comité jusqu'en juin 1988.

Personnel Affecté au Projet

Directeur du projet

Dr. Susan Clark
Dean, Human & Professional Development
Director, Institute for the Study of Women
Mount Saint Vincent University

Dr. Frederick French
Assistant Professor
Coordinator School Psychology Program
Education Department
Mount Saint Vincent University

Margaret Dechman
Research Associate
Institute for the Study of Women
Mount Saint Vincent University

Burke MacCallum
Research Associate
Institute for the Study of Women
Mount Saint Vincent University

Psychometricians

Paula Barnsley
Nick Ciccarelli
Midge Lane
Jacqueline Mary Trimper
Peter Yang

Techniciens en Psychologie

(Department of Community Services)

Alan Cuvelier
Shelley Gallant

Secrétaire

(Department of Community Services)

Donna Miller

Interviewers

Ann Ames-Warman
Francisca Aucoin
Debbie Bennie
Lynda Boudreau
Margaret Boutilier
Gail Boylan
Anne Clarke
Mary Jane Covello
Madeleine Deveau
Paula Doucet
Nancy Fairweather
Hollis Hagerman
Mary Ledwell
Sharon McCulley
Sue McRuer
Alice Middelton
Darlene Stewart
Pam Townsend

Recherchistes adjoints

Deanna Ashfield
Debbie Bennie
Anne Clarke
Marie Paturel
Judith Wood Bayne

Secrétaires

Martha Barnstead
Valerie Leonard

Personnel affecté aux données

Quenta Janine Adams
Nathalie Benoit
Darrell Burns
Pamela Dauphinee
Kathy Gillis
Maxine Hampton
Nathlyn Jones
Debbie McLean
Maurice Michaud

Résumé

Introduction

En 1981, le ministère des Services sociaux de la Nouvelle-Écosse, connu présentement sous le nom de ministère des Services communautaires, publiait l'étude : ***Mères vulnérables, enfants vulnérables*** [*MVEV*], qui se voulait un rapport exhaustif sur la situation des mères de la Nouvelle-Écosse qui avaient donné naissance à leur premier enfant au cours des six derniers mois de l'an 1978 et des deux premiers mois de 1979. Le but de la recherche présentée dans MVEV était de mieux comprendre ce qui à prime abord semblait être un changement important dans la cellule familiale, soit la décision des mères célibataires d'élever seules leurs enfants plûtot que de les placer en adoption.

Ce changement qui débuta vers la fin des années "60" et qui se poursuivit au cours des années "70" n'était pas prévu par les services sociaux. Par conséquent, les programmes sociaux nécessaires pour venir en aide à ces mères n'étaient pas en place. Vers le milieu des années "70", des programmes spéciaux s'avéraient nécessaires. Les travailleurs sociaux du ministère, les employés des services à l'enfance, et les médecins qui soignaient les jeunes enfants, déclaraient que les enfants de jeunes mères célibataires étaient vus plus souvent que les autres et vivaient dans des conditions très inadéquates.

Bien que la validité de ces rapports n'était pas mise en doute, il demeurait néanmoins difficile de les mettre en contexte. Les travailleurs sociaux et les médecins traitants rendaient-compte des familles et des enfants qui utilisaient leurs services mais ils ne savaient pas de quel groupe ils venaient. Il était donc impossible de conclure, par exemple, que les jeunes mères célibataires éprouvaient plus de difficultés que les jeunes mères mariées. Les mères célibataires avaient-elles moins de renseignements sur les soins des enfants que les mères mariées? Y avait-il des différences importantes entre la situation financière des mères célibataires et celle des mères mariées? Les enfants de chaque groupe progressaient-ils de façon comparable?

À cause du manque de renseignements sur les nouvelles mères en général, et sur les mères célibataires en particulier, il était impossible de mieux comprendre la condition des jeunes mères célibataires et celle de leurs enfants. Sans une bonne compréhension des expériences vécues par ces familles, il

s'avérait impossible de décider quels programmes spéciaux étaient nécessaires. Nul n'était en mesure de comprendre les problèmes auxquels avaient à faire face les jeunes mères célibataires, ni l'ampleur de ces problèmes.

Outre des statistiques et des données anecdotiques à caractère général, il y avait peu de renseignements sur les circonstances des mères célibataires au Canada en 1970. Il existait bien quelques études qui suggéraient des raisons pour lesquelles les professionnels affectés aux soins de la santé et aux services sociaux rencontraient plus de mères célibataires que de mères mariées, et en particulier plus de jeunes mères célibataires. Au cours des annnées "50", les enfants nés de mères célibataires représentaient approximativement quatre pour cent de toutes les naissances. En 1981, ce pourcentage passait à treize pour cent. Les années "70" voyaient une augmentation rapide du nombre de mères célibataires. Le nombre le plus élevé de ces naissances était attribué à des adolescentes. De plus, vers la fin des années "70", on estimait qu'entre 90 et 95 pour cent de toutes les mères célibataires gardaient leurs enfants plutôt que de les placer en adoption. De telles statistiques suggèrent que par rapport au passé, les mères célibataires formeraient une catégorie bien plus distincte de gens qui font appel aux services sociaux et aux services des soins de la santé.

Ces statistiques révèlent d'autres aspects significatifs. Dès le début des années "80", le nombre d'enfants nés de jeunes mères célibataires semblait s'être stabilisé. Il commençait même à diminuer un peu. Depuis 1981, le nombre le plus élevé de naissances est attribué aux mères célibataires âgées de 20 à 24 ans; tous les groupes d'âge entre 20 et 39 ans ont également subi une augmentation considérable. En 1977, 50,5 pour cent des mères célibataires donnant naissance étaient âgées de 20 ans ou plus, suggérant ainsi qu'il y avait lieu de s'inquiéter de la condition des jeunes mères célibataires encore adolescentes puisqu'elles étaient responsables de 50 pour cent de toutes les naissances attribuables aux mères célibataires. Toutefois à partir de 1981, la majorité des mères célibataires avait de plus de 19 ans. En 1986, seulement 25,6 pour cent des enfants naissant de mères célibataires étaient des enfants de mères adolescentes. Il est à noter cependant que parmi les mères adolescentes, la majorité — soit 75,2 pour cent en 1986 — n'est pas mariée.

Un aspect de plus traite du nombre total de grossesses chez les femmes célibataires. En considérant le nombre de naissances et le nombre d'avortements pratiqués, il est évident que bon nombre de jeunes femmes célibataires deviennent enceintes et

que près de la moitié de ces grossesses résulte en avortements. Cette statistique démontre que nombre de jeunes femmes ne prévoyaient pas devenir enceintes ni élever un enfant alors qu'elles étaient encore célibataires.

Les études portant sur les mères célibataires étaient disponibles dans d'autres pays et en particulier aux Etats-Unis, mais on ne pouvait conclure que les résultats de ces études s'appliquaient au Canada et à la Nouvelle-Écosse, étant donné le caractère distinct de nos services de santé, de nos services éducatifs et de nos services sociaux. Une étude exhaustive effectuée auprès de jeunes mères célibataires de la Nouvelle-Écosse s'avérait nécessaire pour répondre de manière efficace à leurs besoins spécifiques.

Il était de plus évident, à la lecture des quelques études provenant d'autres pays, qu'une grande partie de la recherche visait essentiellement des groupes spécifiques et n'était pas pertinente aux fins de la présente étude. En particulier, ces études ne visaient que des mères célibataires nous empêchant ainsi d'établir des similarités entre les mères célibataires et les mères mariées. De plus, les conclusions ne se fondaient que sur de petits échantillons.[2]

Le ministère des Services sociaux se fixait donc comme objectif, lors de sa recherche, de combler ces lacunes. Par conséquent, parmi les 672 mères faisant l'objet de l'étude — qui avaient donné naissance à leur premier enfant entre le mois de juin 1978 et le mois de février 1979 — 326 étaient mariées et 346, célibataires. Les mères choisies venaient non seulement des grands centres urbains mais de toutes les régions de la province.

Il s'agissait de plus d'une étude longitudinale permettant ainsi d'acquérir une compréhension exhaustive des circonstances dans lesquelles se retrouvaient les mères et comment ces circonstances pouvaient influer sur le bien-être des enfants. L'information recueillie au cours d'un seul entretien n'aurait pas suffi. Il s'avérait nécessaire de suivre le développement de ces familles pendant un certain temps. L'étape préliminaire du projet dont le rapport MVEV résultait requerrait trois entrevues, soit de 3 à 7 semaines, à neuf mois et la dernière à 18 mois. Pour la deuxième étape de l'étude les mères étaient interviewées lorsque les enfants avaient environ dix ans. Il est prévu que la troisième étape nécessitera, dans cinq ans, des entrevues avec les mères et les enfants, soit lorsque ces derniers auront commencé à planifier leur avenir.

L'ÉTUDE ACTUELLE—DEUXIEME ÉTAPE

La deuxième étape de la présente étude fut conçue afin de documenter les changements qui prenaient place sur une période de neuf années et de déterminer comment se débrouillaient les mères et les enfants. En conséquence, les objectifs suivants furent fixés :

1) identifier tous les changements survenus dans le milieu familial de la mère;

2) observer le développement intellectuel, social, émotif et physique des enfants;

3) déterminer si l'état matrimonial et l'âge de la mère au moment de la naissance de son enfant influaient sur son bien-être et sur celui de son enfant.

Afin d'arriver à expliquer les différences qui pourraient survenir entre les mères célibataires et les mères mariées, il fut décidé d'analyser l'âge des mères au moment de la naissance. Certaines des conclusions tirées de la première étude suggéraient que les différences pouvaient résulter de l'âge de la mère plutôt que de son état matrimonial. Par conséquent, cette question fut analysée plus à fond qu'il ne l'avait été possible lors de la première étape.

Afin de documenter les changements affectant la situation de la mère, les entrevues touchaient à une grande variété de sujets : l'historique matrimonial et familial; le niveau d'éducation; l'emploi; les conditions financières; les arrangements quant à la garde de l'enfant; le soutien de l'entourage social; les loisirs; le niveau de satisfaction de leur vie en général. En ce qui a trait au bien-être des enfants, les recherchistes définissaient les relations mère-enfant, la santé des enfants et les activités entreprises par les enfants à l'extérieur du milieu scolaire. De plus, des évaluations détaillées d'un sous-échantillon d'enfants étaient entreprises afin de documenter leur développement intellectuel et social.

Lorsque on étudie les circonstances dans lesquelles se retrouvent les mères et les enfants, il est important de comprendre les raisons de toute différence, et de ne pas s'en tenir à une simple description de la situation. Une bonne compréhension des causes de certaines circonstances permet aux recherchistes de faire des recommandations pertinentes quant aux politiques et aux programmes qui permettent de

mieux aider les mères et leurs jeunes enfants. C'est pourquoi, dans la présente étude, les recherchistes visaient à mieux comprendre la relation entre l'âge initial de la mère, son état matrimonial, sa situation actuelle, et celle de son enfant.

Il faut donc se rappeler, à la lecture du présent rapport, qu'un renvoi aux jeunes mères et aux mères plus âgées ainsi qu'aux mères mariées et célibataires est un renvoi à l'âge de la mère et à son état matrimonial lors de la naissance de son premier enfant et non un renvoi à son âge et à son état matrimonial actuel. Dans ce contexte, l'expression "jeunes mères" signifie une mère qui a donné naissance à son premier enfant lorsqu'elle était âgée de 19 ans ou moins alors que l'expression "mères plus âgées" renvoie aux mères qui ont donné naissance à leur premier enfant alors qu'elles étaient âgées de 20 ans ou plus.

Méthodologie

La présente recherche est une étude longitudinale de nature quasi-expérimentale. Un groupe expérimental de 416 mères célibataires et un groupe semi-contrôlé de 403 mères mariées a été choisi parmi les femmes qui ont donné naissance à leur premier enfant dans un hôpital de Nouvelle-Écosse entre le premier juillet 1978 et le 28 février 1979. Une méthodologie comparative était nécessaire aux fins de la présente étude afin de déterminer si les besoins attribuables aux mères célibataires étaient significativement différents de ceux des mères mariées. En mettant l'emphase sur les développements relatifs aux cycles de la vie, il était également nécessaire de suivre une méthode longitudinale. En effet, les facteurs pertinents tels la composition de la cellule familiale, le logement, le revenu, et les arrangements quant à la garde des enfants changent souvent, et toute variation affecte le bien-être de la mère et de l'enfant. Pendant la période de 10 ans, soit de 1978 à 1988, quatre collectes de données furent effectuées (voir le Tableau 1).

Afin d'assurer une uniformité des résultats, l'échantillonage fut limité aux mères donnant naissance à leur premier enfant et qui, au moment de la naissance, avaient décidé de garder leur enfant. On n'a pas inclu les mères indécises et celles qui donnaient leur enfant en adoption. Les mères impliquées dans des unions de common-law étaient considérées comme étant célibataires. Une définition restreinte de l'état matrimonial fut retenue puisque les professionnels des soins de santé étaient d'avis qu'à cause de pressions sociales, plusieurs mères célibataires se disaient impliquées dans une relation de common law alors qu'il n'y avait pas, en réalite, de relation permanente.

TABLEAU 1

Programme de recherche

	Date de commencement	Age de l'enfant
Première collecte de données	Juillet 1978	3-6 semaines
Deuxième collecte de données	Avril 1979	9 mois
Troisième collecte de données	Décembre 1979	18 mois
Quatrième collecte de données	Janvier 1988	9-10 ans

Le choix de mères célibataires (le groupe expérimental) débuta en juillet 1978 et se continua jusqu'en novembre 1978. Les 416 mères célibataires qui avaient donné naissance à leur premier enfant dans un hôpital de Nouvelle-Écosse pendant cette période avaient toutes été invitées à participer. Tous les administrateurs d'hôpitaux ayant des installations de maternité avaient consentit à aider l'équipe de recherche à mettre sur pied un système d'échantillonnage. Les dossiers des hôpitaux étaient comparés aux renseignements disponibles auprès de la Division des statistiques de l'État civil du ministère de la Santé et du conditionnement physique de la Nouvelle-Écosse, afin d'identifier toute omission possible de la part des mères célibataires. C'est à partir d'une sélection proportionnelle par comté qu'on a choisi l'échantillonnage de mères mariées (le groupe semi-contrôlé) qui avaient donné naissance à leur premier enfant entre le premier juillet 1978 et le 28 février 1979. Le nombre de répondants fut choisi dans chaque comté à partir de la proportion moyenne des naissances survenues dans ce comté au cours des dix années précédentes. En tout, 403 mères mariées furent choisies.

Alors que les trois premières collectes de données étaient prélevées uniquement auprès des premiers 672 répondants, la quatrième collecte incluait un groupe supplémentaire de 70 jeunes mères mariées (sur 83 jeunes mères mariées contactées, 70 acceptèrent de participer). Dès la première énumération, il s'avérait évident que la proportion de mères mariées âgées de 19 ans ou moins au moment de la naissance de leur premier enfant était plus faible. (Le Tableau 2 donne les âges des premiers participants.)

TABLEAU 2

Age et état matrimonial des premiers participants

Age	État matrimonial	
	célibataire	marié
19 ans ou moins	224	41
20 ans ou plus	123	284
	n = (347)	n = (325)

Il fut nécessaire d'utiliser toutes sortes de techniques et d'instruments différents de collecte des données pour couvrir les divers aspects de cette étude. Des entrevues furent menées auprès des mères; les dossiers hospitaliers des enfants furent examinés et les évaluations psychologiques et éducationnelles furent menées auprès des enfants.

Les Résultats

Les enfants

Les résultats en général positifs qui ressortent des analyses sur le développement des enfants mettent fin aux maintes inquiétudes et conjectures concernant la réussite des enfants de jeunes mères et en particulier, les enfants d'adolescentes célibataires, comparativement aux enfants nés d'une famille bi-parentale. L'étude démontre en effet que toutes les mères partagent les mêmes difficultés quant aux contraintes de temps et aux contraintes relatives à la garde des enfants. Les différences qui se dégagent sont dues, non au dévouement d'un groupe en particulier, mais plutôt aux circonstances dans lesquelles vivent les familles. En effet, le dévouement et l'attention que portent toutes les mères à leurs enfants sont impressionnants. Il est cependant évident que tous les enfants ne progressent pas au même rythme. Une évaluation détaillée d'un sous-échantillon de 223 enfants, a permis aux recherchistes d'évaluer le développement intellectuel et social des enfants. Alors que de façon générale les enfants progressaient selon la moyenne, les épreuves d'intelligence révélaient des notes allant de 45, ce qui dénote un retard sérieux, à 142, une moyenne impressionnante. Cette échelle est représentative d'un échantillon dit "normal" mais soulève de sérieuses inquiétudes : 14 pour cent des enfants se trouvaient en-dessous de la moyenne normale en ce a

trait à l'intelligence verbale et 10 pour cent de ceux-ci étaient sous la moyenne normale de l'épreuve d'intelligence quelque soit l'état matrimonial de la mère.

Toutefois, il faut noter que parmi ces enfants, les enfants de mères plus âgées avaient des résultats beaucoup plus élevés en compréhension verbale que ceux de jeunes mères. Cette tendance était la même aussi bien au niveau du vocabulaire que de la lecture. En particulier, le niveau d'un pourcentage élevé d'enfants nés de jeunes mères célibataires était de beaucoup plus faible que les autres mais, en tant que groupe, les résultats des évaluations n'étaient pas très infèrieurs à la moyenne normale des évaluations, indiquant ainsi que plusieurs enfants réussissent à des niveaux acceptables et normaux.

La tendance vers une performance plus faible chez les enfants de mères célibataires était également évidente dans la perception des enseignants vis-à-vis le comportement des enfants. Par exemple, les enfants de jeunes mères célibataires étaient perçus comme étant plus renfermés sur eux-mêmes, moins attentifs et plus aggressifs. De façon générale, les jeunes mères célibataires elles-mêmes semblaient plus inquiètes du comportement de leurs enfants et de leur niveau d'agressivité. Tandis que les enfants d'un même groupe se retrouvaient dans l'échelle normale lors de l'évaluation de leur comportement, les enfants de jeunes mères célibataires semblaient être à un certain risque relativement aux problèmes émotiofs et de comportement. Des études antérieures ont démontré que lorsque ces enfants arrivent à l'adolescence, leur niveau d'agression et leur comportement ont tendance à devenir plus problématiques. De plus, les difficultés relatives à leur niveau d'activité ainsi qu'à l'inattention peuvent donner lieu à des difficultés d'apprentissage à mesure qu'ils avancent dans leurs études.

L'attention que reçoivent les enfants à l'extérieur du milieu scolaire dépend essentiellement de l'attention accordée par la mère et de la nature même du rapport mère-enfant. Bien que la plupart des mères reçoivent de l'aide de leur époux, de leur famille et d'autres, en fait toutes les mères passent plus de temps avec les enfants que toute autre personne; une moyenne de 5,25 heures par jour pendant les jours d'écoles, 10,2 heures les samedis et 10,5 heures les dimanches. Il est peu surprenant que le groupe suivant soit les époux; ils passent en moyenne 3,5 heures par jour durant les jours d'école et encore plus de temps les fins de semaine.

En examinant les soins portés à l'enfant au cours des trois périodes qui suivent : de la naissance à l'âge de deux ans, de l'âge de deux ans à l'âge scolaire et la période depuis l'entrée scolaire, le soutien qui vient de la famille (à l'exception des époux) est évident. Près de 80 pour cent de toutes les mères reçoivent et continuent à recevoir de l'aide de leur parenté. Au tout début, les mères célibataires reçoivent plus d'aide, les jeunes mères célibataires surtout. À mesure que les enfants grandissent, les jeunes mères continuent de recevoir de l'aide, bien que les différences relatives à l'âge et à l'état matrimonial soient peu importantes.

Alors que l'aide accordée par la parenté demeure sensiblement la même, l'usage de gardiennes et de garderies varie considérablement pendant les dix premières années de la vie de l'enfant. Les mères, par exemple, utilisent plus de gardiennes à mesure que grandissent les enfants : 42,9 pour cent alors que l'enfant a moins de deux ans, 58,0 pour cent de l'âge de deux ans à l'âge scolaire, et 73,6 pour cent lorsque l'enfant est à l'école, les mères mariées étant plus susceptibles d'utiliser des gardiennes pendant chacune des périodes susmentionnées. En effet, les mères plus âgées dépendent considérablement des gardiennes. Les garderies, privées ou à but non-lucratif, les programmes à temps plein et à temps partiel, les camps d'été et autres organismes du genre sont peu utilisés lorsque l'enfant est âgé de moins de deux ans (4,4 pour cent), ou lorsque l'enfant fréquente l'école (8,2 pour cent). L'usage le plus fréquent a lieu alors que l'enfant est âgé de deux à cinq ans (50,6 pour cent). Les mères mariées plus âgées sont encore une fois plus susceptibles d'utiliser de tels services (61,2 pour cent), suivies des mères célibataires plus âgées (50,0 pour cent), des jeunes mères célibataires (41,3 pour cent) et des jeunes mères mariées (39,6 pour cent).

Ces données suggèrent que les réseaux auxquels les mères peuvent faire appel sont limités. Les mères font plus régulièrement appel à un membre de la parenté qu'à une gardienne et n'ont qu'un accès limité à plus d'une garderie. Alors que le nombre de parents disponibles ne change que très peu à mesure que grandit l'enfant, le nombre de gardiennes disponibles augmente. Trois-quart des mères indiquent qu'elles ont peu de difficultés avec la garde des enfants. Celles qui en avaient (les difficultés n'étant pas reliées à l'âge ou à l'état matrimonial) décrivaient ces difficultés comme étant la qualité et le coût de la garde d'enfants et le peu de parents et d'amis dans

la région. Les nombreux arrangements faits par les mères prouvent qu'il leur est possible de se débrouiller sans faire appel à un grand nombre de gens. Il faut noter toutefois que plus de mères célibataires avaient deux personnes ou moins pour leur venir en aide et que plus de ces mères avaient eu besoin d'un plus grand nombre de personnes pour leur venir en aide, soit sept ou plus.

Les réponses des mères à la question portant sur la relation qu'elles entretiennent avec leur enfant démontre qu'elles agissent de la bonne manière. Les réponses que donnaient ces mères étaient très semblables quelque soit leur âge initial et leur état matrimonial. Seules quelques réponses suggéraient qu'une catégorie de mères traitait ses enfants de façon différente. Les mères mariées, par exemple, et en particulier les mères mariées plus âgées, semblent encourager plus fortement le pouvoir décisionnel de leurs enfants. Les mères célibataires, elles, communiquent avec leurs enfants plus souvent au cours de la journée et veulent être au courant de ce qu'ils font.

Tous les groupes présentent cependant certaines differences relativement au contrôle exercé sur le comportement de l'enfant. Les mères se souviennent, par exemple, des règles qu'elles ont établies, mais elles ne les suivent pas toujours. Les mères célibataires plus âgées, elles, sont notoires, pour leur usage de la culpabilité pour exercer un contrôle sur leurs enfants. De façon générale, les mères semblent reconnaître l'importance de la relation mère-enfant au développement de l'enfant. Il faut se rappeler toutefois que lors d'entrevues, les mères ne font que répéter ce qu'elles font. Ces déclarations peuvent simplement refléter ce que les mères pensent être des réponses adéquates plutôt que ce qu'elles font réellement. Puisqu'il était impossible d'observer les relations mères-enfants, il est impossible de déterminer si les déclarations faites par les mères reflètent leurs actions.

Le bien-être général des enfants se reflète par la variété de leurs loisirs et de leurs activités. Tous les enfants suivent un modèle semblable d'activités. Beaucoup de ces enfants regardent la télévision, jouent avec des amis, lisent, font leurs devoirs et jouent seul. Peu d'enfants suivent des leçons après l'école, participent à des sports et à des clubs organisés tels les louveteaux, les jeannettes et les groupes religieux. Plus de 50 pour cent des enfants de mères mariées plus âgées prennent part à des leçons et font partie de groupes, mais les autres groupes d'enfants ont un pourcentage moins élevé de participation; 25

pour cent seulement des enfants de jeunes mères suivent des leçons quelconques. Les enfants de mères mariées plus âgées ont, dans le domaine du sport, le niveau de participation le plus élevé, soit 46,1 pour cent. Ceci n'est pas surprenant puisque ces mères peuvent mieux se permettre le coût des activités organisées. En ce qui concerne le temps passé à d'autres activités, il y a peu de différences entre les quatre groupes d'enfants. Les enfants passent entre 2,4 et 2,9 heures par jour respectivement devant la télévision et à jouer avec leurs amis, ne passant que moins d'une heure par jour à d'autres activités.

La santé des enfants, évaluée à partir d'entrevues avec les mères et d'une analyse des dossiers de The Izaak Walton Killam Hospital For Children, indique que l'expérience des enfants visés par la présente étude est semblable à celle des enfants du même âge dans la région de Halifax. Bien que la majorité des enfants n'aient aucun rapport avec l'hôpital, ceux qui s'y rendent sont traités pour des plaintes et des accidents infantiles typiques. Aucun des enfants de cette étude n'a été soigné ni rapporté aux autorités provinciales pour abus. Bien que les données de l'IWK soient difficiles à interpréter puisqu'il ne s'agit pas de dossiers complets, elles indiquent que les enfants de mères mariées plus âgées fréquentent l'urgence de l'hôpital moins souvent (moyenne de 4,5) que les enfants d'autres groupes (moyenne de 7,0).

Tous les groupes ont des moyennes d'admission semblables mais la durée du séjour à l'hôpital passe de 1,9 jour pour les enfants de jeunes mères mariées à 4,5 jours pour les enfants de jeunes mères célibataires et de 2,8 jours pour les enfants de mères plus âgées à 5,2 jours pour ceux de mères célibataires plus âgées. Le nombre de jours passés à l'hôpital peut bien dépendre de la gravité de la maladie puisque les enfants de mères célibataires semblent souffrir de troubles plus sérieux. Ces données suggèrent qu'il est nécessaire d'entreprendre une étude plus en détail sur la santé des enfants, y compris une étude sur le soutien et l'aide disponibles aux mères dont les enfants souffrent de troubles chroniques. Ces mères semblent avoir peu de choix que de dévouer tout leur temps à leurs enfants.

Malgré les soins donnés aux enfants, un pourcentage élevé d'enfants nés de mères célibataires ont fréquenté les agences de bien-être à l'enfance. Les mères célibataires plus âgées ont le pourcentage le plus élevé de rapports avec ces agences soit 45,0 pour cent, suivies des jeunes mères célibataires à 40,5 pour cent, des jeunes mères mariées à 20,8 pour cent et finalement des mères mariées plus âgées à 5,9 pour cent. Ceci indique que bien

que la majorité des enfants soient bien traités, ils vivent dans des circonstances difficiles.

Les mères

La vie de plusieurs de ces mères a subi des changements importants au cours de la période de dix ans. Plusieurs de ces changements, tels de meilleures conditions d'habitation, de meilleurs liens sociaux et des mariages satisfaisants constituaient des améliorations importantes. Cependant, certaines des différences entre les groupes sont toujours présentes indiquant ainsi que l'âge et l'état matrimonial de ces mères à la naissance de leur enfant sont des facteurs qui continuent d'avoir un impact sur la vie des mères et des enfants.

L'unité familiale

La naissance d'un enfant avant le mariage n'empêche pas le mariage subséquent de la majorité des mères célibataires. Au cours des dix années en question, 81 pour cent des mères célibataires se sont mariées, les jeunes mères célibataires étant plus susceptibles de s'engager dans une relation (87,3 pour cent) que les mères célibataires plus âgées (69,4 pour cent). Par contre, 18,2 pour cent des mères déjà mariées au début de la présente étude mettaient fin à leur mariage. Les jeunes mères mariées ont un taux plus élevé de séparation (29 pour cent) que les mères mariées plus âgées (16 pour cent). De toutes les mères qui se sont mariées ou qui étaient mariées à un moment donné au cours de la période de dix ans, les mères célibataires plus âgées étaient celles qui avaient les mariages les plus instables, suivies des jeunes mères célibataires, des jeunes mères mariées et des mères mariées plus âgées.

Les statistiques démentent la proposition voulant que les jeunes mères célibataires soient celles qui aient le nombre le plus élevé de naissances. Les mères mariées ont en moyenne 2,30 enfants et les mères célibataires 2,01 enfants. Les mères qui n'ont jamais été mariées ont en moyenne 1,55 enfants par rapport aux mères qui étaient mariées pendant toute la période de l'étude, et qui ont en moyenne 2,40 enfants. Les mères célibataires plus âgées ont rarement plus de deux enfants et les mères célibataires attendent plus longtemps avant d'avoir un second enfant (5,2 ans) que les mères mariées (4,4 ans).

Au moment de la naissance de leur premier enfant, 58,6 pour cent des mères célibataires vivaient avec leurs parents. Au cours

des années, elles se sont installées dans leur propre demeure avec l'enfant ou se sont mariées. La plupart des mères (88,3 pour cent) se sont installées dans une demeure avec leur époux et leur enfant; les autres partagent un domicile avec des parents ou d'autres membres de la famille. Tandis que les foyers constitués de la mère, de l'enfant et de l'époux seulement augmentaient de 54,9 pour cent à 78 pour cent, les foyers composés de la mère, de l'enfant et des parents de la mère ou autre milieu familial passaient de 32,0 pour cent à 2,7 pour cent alors que les foyers composés de la mère et de l'enfant seulement passaient de 5 pour cent à 13,7 pour cent. Cette dernière donnée résulte du fait que les mères mariées qui mettaient fin à leur mariage avaient emménage dans des foyers séparés.

Relations Sociales

Il est évident qu'au cours des dix années, la plupart des mères avaient formé un réseau d'amis ou de parents pouvant leur fournir des conseils ou de l'aide. Les mères d'enfants en bas âge se considéraient comme seules responsables du bien-être de leur enfant. Malgré le fait qu'en 1978-79 61,6 pour cent des mères faisant partie de l'échantillon étaient mariées, 72 pour cent de toutes les mères se disaient seules responsables de l'enfant. Toutefois, ce pourcentage avait diminué à 17,4 pour cent en 1988-89, bien que la différence parmi ces groupes soit surprenante : 38 pour cent des mères célibataires plus âgées se disaient seules responsables de leurs enfants, alors qu'il n'en était de même que pour 21 pour cent des jeunes mères mariées, 19 pour cent des jeunes mères célibataires et 8,5 pour cent des mères mariées plus âgées. La plupart des mères disaient avoir toujours ou presque toujours quelqu'un à qui elles pouvaient faire appel en cas de besoin. Près des deux-tiers des jeunes mères mariées et des mères mariées plus âgées étaient dans cette situation, comparé à 51 pour cent des mères célibataires plus âgées. Les mères célibataires plus âgées étaient également celles qui souffraient le plus de solitude. Simultanément, ce sont ces mêmes mères qui disent avoir le moins de temps libre.

Mis à part les activités religieuses, une minorité seulement prenait part à des activités organisées. Le nombre de mères mariées plus âgées qui sont affiliées à une église est nettement plus élevé, soit 82,2 pour cent comparé à 60 pour cent chez les autres. Ces derniers groupes de mères compent 15 pour cent ou moins de mères qui participent à des groupes religieux alors que les mères mariées plus âgées ont un niveau de participation plus

élevé (25 pour cent). Les groupes communautaires tels les Lionettes, les associations au foyer et les associations scolaires regroupaient moins de 25 pour cent de toutes les mères, la participation des jeunes mères célibataires étant très faible (7,8 pour cent). Les groupes organisés, y compris les groupes sportifs, de dance, ainsi que les groupes musicaux ont un taux de participation plus élevé, qui se situe entre 25 et 33 pour cent.

Quant aux loisirs, certaines mères ont plus de difficulté que d'autres à participer à de telles activités. Près de 19 pour cent des mères célibataires plus âgées indiquent qu'elles ont toujours de la difficulté par rapport aux 12 et 14 pour cent des autres. En ce qui concerne les activités à l'extérieur du foyer, le manque de gardiennes et d'argent sont les principales raisons pour ne pas prendre part à ces activités. Pour les mères mariées plus âgées, le manque de gardiennes est l'obstacle principal contrairement aux mères célibataires qui citent le manque d'argent. Les mères célibataires plus âgées déclarent que les deux facteurs constituent une entrave. Pour ce qui est des activités au foyer, le manque de gardiennes est l'entrave principale suivi du peu de temps libre résultant des engagements relatifs au travail.

Perceptions face à la vie

Les mères faisant l'objet de la présente étude, conformément à la population en général, se montrent très satisfaites vis-à-vis 12 aspects confidentiels de leur vie et face à un aspect couvre-tout relatif à leur vie en général. Les 12 aspects de la présente étude étaient : la santé, les finances, les relations familiales (à l'exception des époux et des enfants), l'emploi rémunéré, les amitiés, le logement, l'époux, les loisirs, la religion, la fierté de soi, le transport et l'éducation.

Seul le facteur relatif à l'éducation dénote de l'insatisfaction chez les mères célibataires. Toutefois, les jeunes mères mariées se disent plus satisfaites que les jeunes mères célibataires relativement à neuf des treize aspects. L'aspect familial comporte un niveau de satisfaction plus élevé chez les mères célibataires. Chez les mères plus âgées, les mères mariées se disent plus satisfaites relativement à 11 des 13 facteurs. Les mères mariées plus âgées se montrent plus satisfaites que les mères célibataires plus âgées sur les questions de logement, d'emploi, d'éducation et de finances. En comparant les circonstances actuelles des mères à celles d'il y a dix ans, les mères célibataires démontrent une plus grande amélioration que les mères mariées relativement à 10 des 13 aspects. Les différences sont

particulièrement importantes dans les domaines de la santé, des relations familiales, de l'époux, du logement, du transport et de la vie en général. De façon générale, les jeunes mères célibataires connaissent la plus grande amélioration, suivies des jeunes mères mariées, des mères célibataires plus âgées et des mères mariées plus âgées. Malgré des améliorations importantes au cours des dix dernières années, la situation de certaines mères dans chacun des quatre groupes s'est empirée. Un sommaire définitif sur le bien-être des mères fut obtenu de la Memorial University of Newfoundland Scale of Happiness (MUNCSH). Bien que les quatre groupes de mères puissent être considérées heureuses, les mères célibataires le sont moins que les mères mariées.

En ce qui concerne le niveau de satisfaction des mères et les changements survenus au cours des dix dernières années, ils ne peuvent être évalués qu'à la lumière des sentiments exprimés par les mères et leurs perceptions, et non à partir des circonstances objectives. Ce sont ces circonstances objectives qui seront étudiées aux rubriques qui suivent.

Le logement

Tel que le démontre le résumé sur la famille, la plupart des mères célibataires vivent avec leur famille après la naissance de leurs enfants, contrairement aux mères mariées, qui pour la plupart établissent leur propre foyer. Ces conclusions dérivent de données sur les propriétaires; 56 pour cent des mères mariées et 4 pour cent des mères célibataires sont propriétaires d'une maison au moment de la naissance de leur premier enfant. En 1988-89, 86 pour cent des mères mariées et 47 pour cent des mères célibataires étaient propriétaires d'une maison. Cinquante et un pour cent des mères célibataires louent leur logement par rapport à 12 pour cent seulement des mères mariées. Encore une fois à cause des circonstances dans lesquelles elles devaient habiter, 42 pour cent des mères célibataires vivaient dans des locaux surpeuplés par rapport à 6 pour cent des mères mariées, il y a dix ans. Ces données ont diminué par la suite à 7 et 1 pour cent, respectivement.

A cause de ces changements, les mères célibataires disent avoir amélioré leur logement de façon importante au cours des dix dernières années mais elles semblent moins heureuses que leurs consoeurs mariées. Ceci peut être dû au fait qu'un plus grand nombre de mères célibataires (33 pour cent) défrayent au moins 30 pour cent de leur revenu en loyer par rapport à 14

pour cent en ce qui concerne les mères mariées. De plus, les mères célibataires connaissent moins de stabilité. Par exemple, 29 pour cent des mères mariées et 10 pour cent des mères célibataires ont vécu dans le même foyer au cours des dix dernières années. 48 pour cent des mères célibataires et 15 pour cent des mères mariées avaient déménagé plus de trois fois. En conclusion, les mères célibataires déménagent en moyenne 3,7 fois alors que les mères mariées déménagent 1,7 fois.

L'éducation

Les mères célibataires ont un niveau d'éducation moins élevé et il ne s'agit pas seulement d'une question d'âge. Une grossesse imprévue est souvent une entrave pour la jeune mère célibataire, bien que ces mères démontrent plus d'intérêt à poursuivre leurs études que les mères célibataires plus âgées. Ces dernières ont généralement abandonné leurs études, ont un niveau d'éducation inférieur et sont devenues enceintes plus tard.

En 1979, 64 pour cent des mères mariées détenaient un diplôme d'études secondaires. Cinquante quatre pour cent de ces mères avaient étudié au-delà du diplôme d'études secondaires et 65 pour cent d'entre elles étaient qualifiées pour exercer un métier ou une profession; 19 pour cent des mères célibataires détenaient un diplôme d'études secondaires, 10 pour cent avaient étudié au-delà du diplôme d'études secondaires et 19 pour cent d'entre elles étaient qualifiées pour exercer un métier ou une profession. Au moment de la naissance de leur enfant, 55 pour cent des jeunes mères célibataires étaient aux études. Il en était de même pour 27 pour cent des jeunes mères mariées, 6 pour cent des mères célibataires plus âgées et 5 pour cent des mères mariées plus âgées.

Les différences dans le niveau d'éducation ne sont pas seulement le résultat du pourcentage d'adolescentes dans l'échantillon, puisque 24 pour cent des jeunes mères mariées avaient terminé leur douzième année avant la naissance de leur premier enfant par rapport à 11 pour cent des jeunes mères célibataires. La même situation existe chez les mères plus âgées où 34 pour cent seulement des mères célibataires ont complété leur diplôme d'études secondaires, comparé à 70 pour cent des mères mariées.

Dès 1989, les niveaux d'éducation s'étaient améliorés pour tous les groupes mais les mères mariées et plus particulièrement les mères mariées plus âgées conservent un niveau d'éducation de loin supérieur aux autres. Soixante dix sept pour cent des

mères mariées ont maintenant un diplôme d'études secondaires comparé à 39 pour cent des mères célibataires et 62 pour cent comparé à 35 pour cent respectivement peuvent exercer un métier ou une profession. Les mères célibataires plus âgées ne semblent pas améliorer leur niveau d'éducation. Les mères célibataires qui demeurent avec leurs parents après la naissance de leur enfant sont plus susceptibles de retourner aux études que celles qui laissent le foyer de leurs parents. De plus, les femmes qui sont aux études lorsqu'elles deviennent enceintes y retournent après la naissance, contrairement aux mères qui avaient déjà abandonné leurs études. Les données suggèrent qu'il est plus facile pour les jeunes mères de poursuivre leurs études, puisqu'elles s'intègrent bien aux jeunes gens qui terminent leurs études secondaires ou leur formation professionnelle.

L'emploi

Les mères mariées plus âgées (64 pour cent) sont plus susceptibles d'entrer sur le marché du travail que les mères célibataires plus âgées (53 pour cent) ou que les jeunes mères (48 pour cent des mères mariées et célibataires). Malgré ces différences de pourcentage, la durée de l'emploi est semblable, cinq ans et sept mois pour les mères mariées et cinq ans et deux mois pour les mères célibataires.

Différentes périodes de chômage s'appliquent aux divers groupes de mères. Dix-sept pour cent des mères mariées plus âgées ont l'expérience du chomage involontaire, 36 pour cent des jeunes mères célibataires, 40 pour cent des jeunes mères mariées et 46 des mères célibataires plus âgées. Les jeunes mères indiquent que leur peu d'éducation et leur manque d'expérience diminuent leurs chances de trouver un emploi. Environ 46 pour cent d'entre elles disent qu'à cause de ces deux facteurs elles ont du mal à trouver un emploi rémunéré.

A cause de la discrimination des sexes sur le marché du travail, il n'est pas surprenant que 68 pour cent des mères occupent des postes de secrétaire, de service, de vente ou exercent des métiers reliés au milieu médical et à l'enseignement. Les niveaux d'éducation plus élevés résultent en ce que les mères mariées occupent des professions dans l'enseignement et d'infirmières tandis que que les mères célibataires occupent des postes avec moins de sécurité et qui sont moins rémunérés. Soixante pour cent des jeunes mères, mariées et célibataires, occupent des postes dans le secteur secondaire (c'est à dire les

positions peu rémunérées, à bénifices marginaux et avec des avancements de carrières limités) comparé à 46 pour cent des mères célibataires plus âgées et 24 pour cent des mères mariées plus âgées. On n'a qu' à regarder les salaires. Parmi les mères mariées, 39 pour cent recevaient plus de 12,50$ de l'heure, 7 pour cent seulement des mères célibataires étaient dans cette catégorie. Toutefois, 46 pour cent de ce dernier groupe recevait moins de 6,50$ de l'heure comparé à 22 pour cent des mères mariées.

Revenu

Plusieurs des mères et leurs enfants vivent dans des conditions financières difficiles. Un pourcentage élevé de mères a touché le bien-être social au niveau municipal ou provincial au cours de la période de dix ans : 65 pour cent des mères célibataires et 13 pour cent des mères mariées. Dans les quatre groupes, les pourcentages passent de 10 pour cent pour les mères mariées plus âgées à 43 pour cent pour les jeunes mères mariées, à 56 pour cent pour les mères célibataires plus âgées et à 69 pour cent pour les jeunes mères célibataires. Malgré ce recours important au bien-être social, 3 pour cent seulement des mères en touchent pendant neuf ans ou plus.

Celles qui ont reçu du bien-être en dépendent de façon intermittente. Les jeunes mères mariées reçoivent du bien-être social pendant une période plus courte, de 1 an à 6 mois; suivent les mères mariées plus agées, avec des périodes de 2 ans et 2 mois, puis les jeunes mères célibataires, avec 3 ans et 2 mois, et enfin 4 ans pour les mères célibataires plus âgées. En moyenne, les mères mariées reçoivent du bien-être social pendant une période de 2 ans et 1 mois alors que les mères célibataires en reçoivent pendant 3 ans et 5 mois.

Parce qu'elles dépendent du bien-être social et à cause de leur faible revenu, 32,8 pour cent des mères vivent dans la pauvreté, si on s'en tient aux niveaux établis par Statistiques Canada. Ce taux est le double du taux de pauvreté provincial. Des quatre groupes, 54 pour cent des mères célibataires plus âgées, 52 pour cent des jeunes mères célibataires, 29 pour cent des jeunes mères mariées et 16 pour cent des mères mariées plus âgées vivent dans la pauvreté. Par conséquent, 53 pour cent des mères célibataires et 18 pour cent des mères mariées vivent dans la pauvreté.

La pauvreté n'est pas limitée à celles qui ne sont pas sur le marché du travail. Il est évident que la pauvreté est également reliée au travail peu rémunéré puisque 25 pour cent des mères

salariées vivent toujours sous le seuil de la pauvreté. À l'heure actuelle, parmi les mères mariées, les maris contribuent 62 pour cent au revenu familial, comparativement à 37 pour cent des mères célibataires dont la plupart constituent un foyer monoparental. Etre à l'aise signifie être marié, mieux éduqué et employé dans le secteur primaire, soit occuper un poste bien rémunéré, avec sécurité d'emploi et possibilités d'avancement.

L'étude démontre comment la vie des mères a changé au cours des dix dernières années et décrit les facteurs complexes qui permettent de mieux expliquer les circonstances actuelles. Dans tous les domaines étudiés, les mères mariées plus âgées vivaient mieux que les jeunes mères et les mères célibataires plus âgées. Si on se fie à la situation des mères mariées plus âgées pour établir une norme souhaitable de niveau de vie pour les familles et les enfants, alors les mèrees des autres groupes n'atteignent ni la même sécurité, ni les mêmes niveaux de vie. La vie leur est plus dure.

Bien que l'écart qui existait dans certains domaines a été réduit au cours des dix dernières années, les jeunes mères célibataires et les mères célibataires plus âgées sont désavantagées par rapport aux femmes qui sont âgées de 20 ans ou plus et mariées au moment de la naissance de leur premier enfant. Toutefois, il est nécessaire de mettre l'emphase sur nombre de facteurs. Premièrement, une vaste majorité des enfants progressent bien, quelque soit l'âge de leur mère et son état matrimonial au moment de leur naissance. Ceci est également vrai en ce qui a trait au développement intellectuel et social des enfants, à leur comportement, à leur santé et à l'attention qu'ils reçoivent de leur mères ou des autres personnes qui s'occupent d'eux. Deuxièmement, en examinant la condition des mères au cours des dix dernières années, il ne faut pas oublier, en regardant les résultats, que certaines des mères de chacun des quatre groupes ont connu des difficultés sérieuses. Par contre d'autres mères ne connaissaient que des expériences positives. Tandis que les résultats démontrent que les groupes ont leur expérience particulière, la diversité de chacun des groupes doit être considérée lors de l'analyse de politiques sociales.

Finalement, l'âge et l'état matrimonial des mères ont souvent un effet indirect sur les circonstances dans lesquelles se retrouvent les mères. Ils influent, par exemple, sur le niveau d'éducation, qui à son tour a un effet sur les chances d'emploi et sur la sécurité financière et par conséquent sur le logement, les

loisirs et tous les aspects de la vie. Tandis que les mères mariées plus âgées vivent dans les meilleures circonstances, il est plus difficile de prédire les circonstances des autres groupes puisqu'il y a des variations parmi les autres groupes quand il s'agit de déterminer lequel des groupe connaît le plus de difficultés dans certains domaines. Quoiqu'il en soit, les preuves indiquent que la naissance d'un enfant, particulièrement chez les mères célibataires, rend la vie généralement beaucoup plus difficile pour celles-ci contrairement à la femme mariée qui a un enfant plus tard dans sa vie.

Bien que les jeunes mères célibataires aient amélioré leur condition de vie de façon considérable au cours des dix ans en question, elles se retrouvaient au début de l'étude dans des circonstances beaucoup moins favorables et n'ont pas encore rejoint les mères mariées. L'âge n'est pas la seule cause de ce désavantage par rapport aux mères mariées plus âgées. Les mères célibataires plus âgées connaissent également des circonstances plus difficiles que les mères mariées et dans certains cas semblent être à un plus grand désavantage que les jeunes mères célibataires. Ce groupe plus âgé n'avait pas auparavant été reconnu comme ayant des difficultés particulières, et pourtant, elles connaissent des problèmes plus sérieux que les autres mères. Dans certains domaines, l'état matrimonial constitue un facteur important alors que dans d'autres domaines, l'âge a une plus grande influence. Dans plusieurs domaines toutefois, les différences entre les mères sont peu importantes, ce qui suggère que les mères vivent des expériences semblables quelque soit leur âge et leur état matrimonial au moment de la naissance de leur premier enfant.

RECOMMANDATIONS

Si les besoins des mères et des enfants faisant l'objet de la présente étude doivent être adéquatement adressés, une approche exhaustive centrée sur les circonstances affectant la vie de ces familles est essentielle. En termes généraux, toute amélioration dépend des politiques et des programmes visant trois domaines connexes : le développement économique, l'équité d'emploi et un plus grand soutien de la société.

Développement économique

La question de l'économie de la Nouvelle-Écosse, et même du

pays, ne fait pas partie de la présente étude. Toutefois les grandes questions économiques du pays affectent la vie des individus et de leurs familles. Tandis que les débats sur les politiques économiques semblent bien loin de la vie de tous les jours, elles continuent d'influer sur le bien-être économique des individus. C'est à l'intérieur des paramètres établis par ces politiques que les gens sont à la recherche d'emplois et s'efforcent d'atteindre une autonomie financière.

Le développement régional est une question à laquelle se sont adressés tous les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral, puisque la situation économique d'une province affecte le nombre et le genre d'emploi disponibles. Cependant, malgré ces efforts, la Nouvelle-Écosse continue de faire face au chômage ainsi qu'à un secteur limité d'emplois. Le manque d'emplois se reflète par un taux élevé de chômage. En janvier 1989, le taux de chômage en Nouvelle-Écosse était de 9,2 pour cent; la ville d'Halifax avait un taux de 7,8 pour cent et le Cap Breton, un taux de 19,2 pour cent.

La Nouvelle-Écosse dépend essentiellement des secteurs primaires et des secteurs de services.[3] Dans les petites communautés en particulier, les emplois sont limités. Le travail est souvent saisonnier, les salaires sont bas et les avantages économiques, tels les pensions et les programmes additionnels de soins de santé, sont très limités. Les femmes en particulier ont de la difficulté à trouver de l'emploi dans les petites communautés étant donné les conditions du marché du travail et la rareté des emplois.

Plusieurs des femmes ont trouvé de l'emploi dans le secteur des services. Ce secteur a progressé beaucoup plus rapidement que les autres secteurs au cours des dernières années et on s'attend à ce que cet essort se poursuive.[4] Même s'il existe, dans ce secteur, des postes offrant une sécurité et une bonne rémunération, l'essor en question s'est effectué au niveau des emplois à temps partiels et peu rémunérés. Les emplois à temps partiel ne confèrent que très peu de sécurité financière et aucun bénéfice. Comparativement aux hommes, les femmes occupent un nombre beaucoup plus élevé d'emplois à faible rémunération et à temps partiel.[5]

Tous ces facteurs permettent de conclure que malgré nos efforts, l'emploi ne peut pas toujours assurer une sécurité financière. Les réalités économiques de la province sont telles que d'autres méthodes de subventions sont nécessaires. Les politiques économiques et d'emploi continuent toutefois d'être

d'une importance capitale. Les efforts déployés afin d'améliorer la situation économique de la province doivent de toute évidence se poursuivre.

Programmes d'emploi

Tandis que les politiques économiques du pays et de la région contribuent à déterminer le nombre et le genre d'emplois disponibles, les personnes qui occupent ces emplois et les conditions de ces emplois déterminent la situation financière des femmes et de leurs familles. La nature discriminatoire du marché du travail canadien étant bien ancrée, il en résulte que les femmes occupent à forte majorité les emplois à faible rémunération qui offrent le moins de sécurité financière et le moins de chances d'avancement.[6]

Les résultats de la présente étude indiquent que les femmes qui n'étaient pas mariées à la naissance de leur premier enfant font preuve de moins d'ambition à poursuivre une carrière que les femmes qui étaient mariées. Les mères célibataires occupent vraisemblablement des emplois du secteur secondaire. De plus, bien que les mères célibataires et les mères mariées passent en moyenne le même nombre d'heures à leur travail, les mères mariées sont plus susceptibles d'occuper les emplois du secteur primaire qui se caractérisent par des salaires plus élevés et de meilleures chances d'avancement.

Bien que la société ait pris conscience de tout ceci depuis déjà un certain temps, les choses ne changent pas vite, et les résultats ne sont pas très visibles. Par conséquent, les femmes continuent d'occuper des emplois moins bien rémunérés que les hommes et continuent de travailler dans des secteurs particuliers du marché. Les efforts déployés pour remédier à ces circonstances ont été entrepris de deux façons. L'une visait la réduction de la ségrégation dans le marché du travail afin d'encourager l'emploi de femmes dans des postes occupés traditionnellement par les hommes et qui sont généralement mieux rémunérés. Ces efforts sont encouragés par les politiques gouvernementales avec la mise en place de programmes d'équité d'emploi. Deuxièmement, les emplois sont évalués par l'établissement de programmes de parité salariale permettant d'établir des taux de salaires plus objectifs en évaluant l'habileté, la responsabilité, la complexité et les conditions de travail reliés à l'emploi en question. Il est prévu que cette nouvelle évaluation résultera en une augmentation des salaires de plusieurs emplois occupés par les femmes.

Une troisième méthode mise à l'étude n'a résulté qu'en peu de changements. Il s'agit des salaires et des bénéfices conférés aux emplois à temps partiel. En 1983, le ministère fédéral du travail publiait un rapport de la commission d'enquête sur le travail à temps partiel intitulé : ***Part-time work in Canada***.[7] Ce rapport se veut une révision de l'évolution du travail à temps partiel au Canada et suggère des moyens permettant d'améliorer la condition des employés à temps partiel. Aujourd'hui, tout comme autrefois, le travail à temps partiel continue d'être caractérisé par de faibles rémunérations, une absence de prestations de pension et de bénéfices et peu de chances de formation et d'avancement.

Les recommandations contenues dans le rapport relativement à la place qu'occupe le travail à temps partiel dans le marché du travail, les dispositions relatives aux pensions et aux bénéfices marginaux et la protection des employés à temps partiel demeurent pertinentes et fournissent une approche complète permettant de répondre aux besoins de ceux qui travaillent dans ce secteur du marché de travail. Etant donné l'augmentation incessante des emplois à temps partiel, il est important que les conditions de travail de ce type d'emploi soient améliorées.

Bien que la ségrégation de l'emploi fasse l'object d'un débat public depuis vingt ans, les premières initiatives visaient essentiellement la formation et les réseaux de soutien pour les femmes. On partait du principe qu'avec une bonne formation et une bonne éducation, les femmes pourraient occuper des emplois appropriés. Cette approche ne tenait aucunement compte des opinions subtiles et biaisées inhérentes aux employeurs qui continuaient d'engager, de préférence, des collègues masculins pour combler des emplois à prédominance masculine et des femmes pour des emplois traditionnellement occupés par des femmes. L'expérience a prouvé que le processus serait très lent si on attendait une initiative de la part des employeurs.

Pour tenter de rétablir les choses, une loi relative à l'équité de l'emploi est sur le point d'être introduite ou est envisagée par plusieurs juridictions à travers le pays.[8] Une telle législation permet l'embauchage préférentiel de groupes désignés, un de ces groupes étant les femmes, dans des catégories d'emplois ou elles sont sous-représentées. Bien que de telles lois soient sujettes à de nombreux débats, à la fois quant à l'approche, qui est de modifier les pratiques d'embauche, et vis à vis du contenu de la législation, elles reconnaissent la gravité du problème. De

plus, elles montrent l'intérêt qu'expriment les gouvernements dans l'avancement de méthodes d'emploi plus équitables et indiquent qu'il s'agit d'un problème qui n'a pas fini de nous préoccuper. La Nouvelle-Écosse n'a pas encore de loi sur la parité d'emploi mais les lois disponibles ailleurs pourraient servir comme modèle provincial.

La loi sur la parité salariale a été introduite en Nouvelle-Écosse en 1988. L'objectif de la législation était d'augmenter le salaire d'employés de catégories à prédominance féminine lorsqu'il est déterminé qu'en raison d'une discrimination basée sur le sexe, ces employés sont rémunérés en-dessous des normes acceptables. Bien que le gouvernement ait l'intention d'introduire la parité salariale dans les secteurs public et privé, seul le secteur public est couvert par les dispositions de la loi à l'heure actuelle. Par conséquent, de nouvelles initiatives sont requises par l'Assemblée législative afin d'y inclure le secteur privé. De plus, l'expérience antérieure avec la loi actuelle et les lois dans d'autres provinces indique que plusieurs domaines de la loi nécessitent des modifications. En particulier, il faut s'adresser aux lieux de travail où il n'y a que des femmes et aucun homme et à ceux ou il y a trop peu d'hommes pour nous permettre de déterminer si les femmes reçoivent un salaire équitable.

Etant donné combien il est important d'améliorer la condition féminine sur le marché du travail, **il est recommandé que, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse :**

1) **Révise sa loi sur la parité salariale en vue d'y inclure tous les secteurs de l'économie et d'assurer que tous les emplois occupés par les femmes puissent être évalués en vertu de la loi;**

2) **Introduise une loi sur la parité d'emploi dans tous les secteurs; et**

3) **Mette en oeuvre les recommandations de la Commission d'enquête fédérale de 1983 sur le travail à temps partiel étant sous l'égide de la province.**

Des changements dans la stucture du marché du travail ne résoudront pas complètement les problèmes d'emploi et de faibles revenus auxquels les femmes ont à faire face. Le faible niveau d'éducation de ces femmes revient souvent dans cette étude. Il constitue une entrave qui ne peut être ignorée lorsqu'on considère les restrictions du marché du travail. En analysant le facteur de

l'éducation, il est nécessaire de considérer certaines questions : l'abandon par les jeunes filles de leur études secondaires; le choix d'études secondaires et de programmes post-secondaires; les attentes vis-à-vis la carrière et l'emploi, et les opportunités d'avancement au niveau de l'éducation et de la formation.

Des études récentes continuent de documenter la position des jeunes filles quant à la sécurité économique qu'elles croient obtenir en se mariant.[9] Ces filles considèrent pour la plupart le mariage comme le facteur le plus important de leur avenir, et se préoccupent moins de leur carrière et de leur futur emploi que de leur mariage éventuel. Par conséquent plusieurs d'entre elles perdent le goût des études et ne choisissent pas leurs études en fonction de leur avenir. Les filles continuent de s'orienter vers des emplois qui traditionnellement reviennent aux femmes et pour lesquels il y a eu peu d'améliorations au niveau des salaires et des bénéfices. En ce qui concerne les études post-secondaires, il continue d'y avoir une distribution inégale de femmes dans les programmes disponibles. Tandis qu'il y a une augmentation des femmes dans les secteurs du commerce, du droit et de la médecine, les femmes se dirigent principalement vers les sciences humaines et les services sociaux. Il est nécessaire de convaincre ces filles et ces jeunes femmes que leur indépendance économique dépend de leur choix de carrière et non de leur mariage éventuel.

Malgré les efforts accrus du système scolaire, il est inévitable que plusieurs jeunes femmes quittent leurs études avec un niveau d'éducation limité. Leur accès à des programmes d'amélioration et de formation est essentiel. Les femmes adultes trouvent difficile de retourner au système scolaire qui dessert une population plus jeune. Il nous faut conclure que les programmes de formation pour adultes doivent être spécifiquement conçus pour eux.

Des initiatives récentes offrent de nouvelles chances de formation aux femmes qui reçoivent du bien-être social par l'intermédiaire de l'entente intitulée : *Agreement to Enhance the Employability of Social Assistance Recipients.*[10] Il est essentiel que de telles initiatives fournissent l'occasion d'améliorer le niveau d'éducation de base tout en permettant de développer de nouvelles compétences. Ces formations devraient viser des emplois qui sont mieux rémunérés et où il y a de l'avenir et des chances d'avancement. Il sera nécessaire de fournir des services de garderie et de transport pour permettre aux mères de suivre ces programmes de formation.

Ces programmes sont particulièrement importants pour les mères qui n'ont qu'un niveau très limité d'éducation. Ils doivent être disponibles à travers la province. En même temps, ces programmes devront permettre de préparer ces femmes pour des emplois qui sont mieux rémunérés et qui nécessitent des employés de façon régulière. **Il est donc recommandé que :**

1) **Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse s'assure de la mise en place de programmes d'éducation aux adultes, particulièrement aux femmes, à travers la province, et**

2) **Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et le gouvernement fédéral continuent d'améliorer les programmes de formation pour les femmes de toutes les régions de la province et pour un plus grand répertoire d'emplois.**

Afin de maintenir ces initiatives il est essentiel de subventionner un nombre suffisant de garderies. La qualité de vie de plusieurs des mères qui ont à faire face à la garde d'enfants au moyens d'arrangements plus ou moins fiables et sécuritaires pourrait être grandement améliorée par l'accès à de bonnes garderies. Il est de plus évident que la distribution inégale de garderies à prix raisonnable constitue une entrave à l'entrée de ces mères sur le marché du travail et une entrave sérieuse à la poursuite de programmes d'éducation et de formation. Depuis l'abandon de l'initiative du gouvernement fédéral relativement aux garderies, rien n'a été accompli pour donner suite aux engagements antérieurs de maintenir l'évolution de garderies abordables et de qualité. La nécessité de tels programmes existe toujours et la question des garderies doit continuer de faire partie des objectifs du gouvernement. **Il est donc recommandé que :**

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse renouvelle son engagement de fournir des garderies à prix raisonnable à travers la province.

Puisque plusieurs des changements suggérés ci-dessus prendront du temps à mettre en place, il est essentiel que tous les efforts soient déployés entretemps pour venir en aide aux mères qui recherchent de l'emploi et une indépendance économique. Les allocations pour les garderies ainsi que la disponibilité de subventions pour besoins spéciaux sont essentiels pour les mères qui suivent les programmes éducatifs et qui entrent sur le marché du travail.

Il est donc recommandé que :

Soient fournis des subventions pour couvrir les frais encourrus relativement à la formation et à l'emploi soit, les frais de transport et de garde pour les mères qui entrent sur le marché du travail, et ce par l'intermédiaire du bien-être social ou des programmes de formation.

Programmes sociaux

Le développement économique, les programmes de parité d'emploi et l'amélioration des programmes de formation ne répondent pas aux besoins immédiats des mères et des enfants qui vivent dans des conditions financières et sociales difficiles. Il est peu probable qu'à long terme ces programmes ne s'avèrent plus nécessaires. Bien qu'une saine économie et des conditions améliorées d'emploi pourraient aider plusieurs familles, il y aura toujours des personnes qui ne s'intègrent pas à la norme économique. De telles personnes ne peuvent, pour plusieurs raisons, trouver de l'emploi, ni maintenir une qualité de vie acceptable.

Nombre de programmes viennent en aide financièrement aux familles canadiennes. L'allocation familiale, le crédit d'impôt pour enfants et la déduction des frais de garde d'enfants sont des programmes financiers majeurs conçus spécifiquement pour venir en aide aux familles qui ont de jeunes enfants. En 1978, le taux d'allocation familiale était de 25,68$ par mois soit 308,16$ par année; en 1989, le taux était de 32,74$ par mois et de 392.88$ par année. L'allocation familiale est disponible à toutes les familles avec des enfants à charge alors que le crédit d'impôt pour enfants n'est disponible que pour ceux qui ont un besoin financier déterminé par le revenu familial bien que ces deux programmes soient conçus pour atténuer le fardeau financier d'élever des enfants. Le crédit d'impôt pour enfants a été mis en place en 1979 avec un taux maximal de 218$ par enfant pour les familles ayant un revenu total de moins de 19 620$ par année. En 1988, ces montants s'élevaient à 559$ par enfant pour les familles à revenu total de moins de 24 090$. Le crédit d'impôt pour enfants n'est versé qu'une fois les dépenses déjà engagées et nevient donc pas directement en aide à la famille pour les dépenses en cours.

Pour ce qui est de la déduction des frais de garde d'enfants, la plupart des familles en 1978 ne pouvaient déduire qu'un maximum de 100$ par enfant de leur revenu salarial jusqu'à

concurrence de quatre enfants pour aider à couvrir les frais de garde. À l'heure actuelle, cette déduction est fixée à 4 000$ par enfant âgé de 6 ans ou moins.

Tandis que ces déductions sont importantes pour plusieurs familles, une telle approche ne répond que très peu aux besoins de ceux qui ne peuvent payer des frais de garde. Les garderies subventionnées sont conçues pour venir en aide aux familles qui reçoivent du bien-être social ou à celles qui n'ont que de faibles revenus mais de telles garderies n'ont qu'un nombre limité de places et ne sont souvent pas disponibles dans toutes les communautés. En 1987, il y avait 2 806 places subventionnées en Nouvelle-Écosse. Malgré l'augmentation du montant de ces bénéfices au cours de la période de dix ans, ces bénéfices ne couvrent qu'une faible partie de toutes les dépenses relatives aux soins d'un enfant.

Les prestations d'assurance-chômage jouent un rôle important dans une région comme la Nouvelle-Écosse où les taux de chômage sont élevés. Les prestations ne sont disponibles qu'à ceux qui ont contribué au système durant une certaine période, laquelle en 1989, était fixée à 14 semaines environ, selon la région de la Nouvelle-Écosse. Les prestations sont calculées à un taux de 60 pour cent des revenus assurés mais sont assujetties ,en 1989, à une somme maximale de 605$ par semaine. Les prestations sont versées jusqu'à un maximum de 50 semaines dans certaines circonstances. Toutefois, les prestations d'assurance-chômage sont soumises à deux conditions préalables, l'une étant la nécessité d'avoir été sur le marché du travail, et l'autre, d'avoir travaillé un nombre suffisant de semaines, ce qui peut être très difficile lorsque le travail est saisonnier.

Pour les familles faisant l'objet de la présente étude, l'absence de revenu d'un emploi ou de l'assurance-chômage nécessite l'intervention de programmes d'assistance sociale au niveau provincial ou municipal. Ces deux paliers d'aide sociale sont conçus pour répondre aux besoins immédiats des familles (niveau municipal) ainsi qu'à leurs besoins à long terme (niveau provincial). On avait prévu que les programmes établis dans la communauté seraient préférables pour répondre aux besoins particuliers des familles dans leur région, 29 politiques différentes furent établies pour 66 unités municipales différentes à travers la province. Ces différences sont difficiles à justifier. Bien que les programmes d'aide aux familles ne soient régis que par une seule catégorie de politiques, ils exigent du client qu'il se moule à ces catégories (famille monoparentale avec enfant à

charge, et handicapés).

La conclusion la plus importante à considérer lors de toute discussion portant sur la question d'aide financière est que les montants alloués par les programmes actuels s'avèrent insuffisants pour de nombreuses familles. Le revenu disponible à ces familles au moyen de programmes d'assistance sociale est trop bas pour leur permettre de maintenir une qualité de vie acceptable. Ces familles vivent dans des logis inadéquats, elles ne peuvent acheter suffisamment de nourriture et risquent leur santé parce qu'elles n'ont pas assez d'argent pour acheter le minimum vital.

TABLEAU 3

Les taux moyens des prestations d'assistance sociale provenant des municipalités par region et des prestations d'aide aux familles de la province

Region	Nourriture, vêtements, allocation personnel	Logement	Total
	Un adulte avec un enfant		
Cape Breton	$ 219	$ 467	$ 686
Valley	182	374	556
South Shore	223	354	577
Halifax	233	422	655
North Shore	188	366	554
Central	188	353	541
Western	192	375	567
Aide aux familles	237	448	658
	Deux adultes avec deux enfants		
Cape Breton	$ 349	$ 467	$ 816
Valley	322	374	696
South Shore	421	369	790
Halifax	467	437	904
North Shore	311	366	677
Central	334	362	696
Western	364	375	739
Aide aux familles	476	489	965

Au cours des années 1987 et 1988, les prestations d'assistance sociale provenant des municipalités et les prestations d'aide aux familles de la province s'élevaient à 677$

par mois pour une famille de quatre personnes (mère, père et deux enfants) et jusqu'à 965$ par mois dans les cas énoncés au Tableau 3. Le revenu annuel maximal pour les familles qui dépendent des prestations aux familles s'élève à 11 580$ ce qui est bien en- dessous du revenu minimal de 17 303$ – 23 521$ fixé par Statistiques Canada pour l'année 1988.[11] (le revenu réel dépend de la communauté). Les familles monoparentales composées d'un adulte et d'un enfant pourraient recevoir un revenu maximal de 8 232$ en assistance sociale au cours d'une même année. Bien que l'on s'inquiète que le bien-être social puisse représenter une alternative au travail, les versements sont tellement peu élevés que la santé des adultes et des enfants qui en dépendent risque d'en souffrir.

La condition des travailleurs pauvres qui ne peuvent compter que sur leur salaire est également problématique. Un nombre croissant de familles constate qu'il est nécessaire d'avoir deux salariés au sein d'une même famille pour répondre à leurs besoins. Les familles qui ne comprennent qu'un seul salarié, soit à cause du chômage, soit parce qu'il s'agit d'une famille monoparentale, ont des difficultés financières. Les familles ayant à leur tête une femme célibataire sont désavantagées, puisque les mères occupent des emplois à faible rémunération. En Nouvelle-Écosse, le salaire minimum actuel est de 4,50$ de l'heure. Une année de travail avec des semaines de 40 heures donne un salaire annuel de 9 360$, ce qui est bien en-dessous du salaire minimal établi par Statistiques Canada à 11 178$ – 15 258$ pour une famille monoparentale avec un seul enfant et bien en-dessous des besoins d'une famille de quatre personnes.

Bien que ces familles soient éligibles à l'assistance sociale à cause de leurs besoins financiers, l'évaluation pour les besoins de base, particulièrement au niveau municipal, sont tellement modestes que plusieurs familles à faible revenu n'y sont pas éligibles. Afin de mieux répondre aux besoins financiers de ces familles, **il est recommandé que :**

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse mette en oeuvre un programme d'aide financière pour les enfants.

Ce programme, auquel toutes les familles avec des enfants à charge auraient accès, fournirait de l'aide financière dont les montants seraient plus près des frais réels engagés pour élever des enfants, afin d'assurer que les enfants ne souffrent pas des conséquences de la pauvreté. C'est une telle approche que

recommande The Ontario Social Assistance Review Committee dans un rapport récent sur les programmes d'assistance sociale.[12] La mise en place de tels bénéfices nécessite l'initiative conjointe des gouvernements provincial et fédéral puisque plusieurs programmes déjà établis seraient en jeu, y compris l'allocation familiale, le crédit d'impôt pour enfants et les prestations d'aide sociale pour les enfants. Cette approche qui recommande que les prestations soient assujetties à une analyse du revenu et à un seuil du revenu au-dessus duquel les prestations seraient réduites, est digne de considération. The Ontario Review Committee recommande un maximum de 3 000$ par enfant pour les familles avec les revenus les plus faibles. Ceci représente une augmentation considérable dans les montants disponibles aux familles à revenu moyen et constitue une redistribution des prestations.

Bien qu'un programme de prestations aux enfants allégerait la pauvreté des enfants, il ne peut remplacer l'assistance sociale. Pourtant, les programmes provinciaux de bien-être social ont été très critiqués au cours des dernières années. En plus d'être inadéquats, les programmes d'assistance sociale provinciaux et municipaux sont considérés comme étant inéquitables parce que des individus qui font face aux mêmes circonstances reçoivent des bénéfices différents tant en argent qu'au niveau de la disponibilité des services tels les services médicaux. Il est peu surprenant que les familles récipiendaires de l'assistance sociale soient confuses face à la diversité des règlements qui s'appliquent entre les municipalités, et entre les municipalités et la province. Les règlements, souvent confus ou imprécis, se prêtent à toutes sortes d'interprétations de la part des travailleurs sociaux. La diversité des interprétations résulte en des inéquités pour les clients. L'absence de directives précises signifie également que les récipiendaires ont peu de chance d'acquérir une bonne compréhension des règlements et de leur éligibilité à certains bénéfices.

Ce système à deux paliers entraîne le double du travail. Les règles diffèrent d'un programme à l'autre. Un client qui arrive dans une nouvelle juridiction doit recommencer le processus à nouveau, y compris l'assignation d'un nouveau travailleur social. De plus, il n'y a aucune disposition dans le programme de prestations aux familles qui permette de répondre aux besoins spécifiques comme le coût des médicaments (sauf dans le cas des personnes handicapées). Les récipiendaires des prestations aux familles doivent présenter une demande auprès de la municipalité s'il ont des besoins particuliers mais ne peuvent

nécessairement établir leur éligibilité à cause des taux municipaux qui sont fixés à un niveau moins élevé.

Si l'on accorde peu d'aide à ceux qui se trouvent sur le marché du travail, la même chose est vraie de ceux qui cherchent de l'emploi rémunéré qui leur permettrait de quitter le rang des assistés sociaux. Le système lui-même est souvent une entrave à l'autonomie. Ceci est vrai non seulement des prestations monétaires mais également des autres bénéfices, par exemple en ce qui concerne les cartes de pharmacie. Afin de compenser pour ce genre de perte, une personne doit augmenter son revenu de façon considérable. De plus, les frais associés au travail tel le transport et la garde des enfants imposent de nouveaux fardeaux sur des revenus déjà restreints. Les programmes de prestations aux familles et certains des programmes municipaux présentent certains avantages financiers aux récipiendaires qui entrent sur le marché du travail en exemptant une partie des revenus lorsqu'il faut déterminer le montant des prestations, mais ces bénéfices ne couvrent pas toujours les frais additionnels. De plus, les autres programmes n'offrent pas d'avantages financiers. Dans plusieurs cas, le système tel qu'il existe n'encourage pas les gens à se trouver du travail.

Puisque les systèmes d'assistance sociale ne se sont développés que peu à peu, ils fournissent de l'aide qui est inadéquate, leurs règles sont inéquitables et confuses et vont à l'encontre des principes voulant que les familles reçoivent un revenu suffisant tout en les encourageant à devenir économiquement indépendantes. Une amélioration du programme d'assistance sociale peut s'effectuer par l'entremise de trois initiatives importantes :

1) uniformiser les taux, les programmes et les politiques à travers la province;

2) accorder des prestations selon les besoins et non en fonction de catégories établies à l'avance; et

3) augmenter les allocations

La province doit prendre l'initiative de développer un programme équitable pour subvenir à ceux qui sont dans le besoin. A cause de l'ampleur de tous les changements qui résulteront de l'établissement d'un nouveau système d'assistance sociale, il sera nécessaire de mettre sur pied un plan d'action détaillé et cohérent. **Il est donc recommandé que :**

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse entreprenne une révision majeure du système d'assistance sociale afin d'améliorer le système en établissant des taux, des programmes et des politiques uniformes à travers la province, un traitement équitable de tous les individus et de toutes les familles, où qu'ils résident, et qu'il augmente les prestations de façon à subvenir aux besoins des récipiendaires et de leurs familles.

Le logement continue d'être une préoccupation majeure pour plusieurs familles faisant l'object de la présente étude. L'emplacement, le type de logis et le coût sont des facteurs importants. Les mères et les enfants seraient mieux servis si les programmes d'habitation à loyer modique étaient non seulement maintenus mais multipliés. L'expérience de plusieurs municipalités et provinces à travers le pays permet maintenant de concevoir et de gérer des logements pour personnes à faible revenu qui répondent aux besoins des résidents. De plus, des plans d'aménagement, de l'aide aux débiteurs hypothécaires et des prêts d'améliorations à coût réduits sont des méthodes efficaces pour venir en aide aux familles qui font face à des problèmes de logement. **Il est recommandé que :**

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et les municipalités multiplient leurs programmes d'habitations à loyer modique.

La condition de plusieurs familles pourrait être amélioreé de beaucoup si les programmes visant les besoins particuliers étaient plus nombreux. L'absence d'un programme concernant les médicaments de prescription n'encourage pas les familles à cesser de dépendre de l'assistance sociale. Les familles à faible revenu ne peuvent donc pas avoir accès à la gamme complète des soins de la santé. Idéalement, ce programme devrait être disponible à tous. Par conséquent, **il est recommandé que :**

Le Pharmacare Program s'applique universellement aux particuliers et aux familles qui sont sur le bien-être social ou à faible revenu.

De plus, les besoins des mères dont les enfants sont des malades chroniques requièrent une attention particulière. Ces besoins sont intimement reliés à l'accès aux programmes adéquats de soins de santé mais également à la nécessité de soutien personnel pour les mères qui prennent soins d'enfants malades. Bien qu'il existe des organismes de bénévoles qui

représentent certaines maladies, il est évident que le fardeau d'un enfant malade incombe à la mère. Les organismes de bénévoles aident à mieux comprendre la nature de la maladie, ou prêtent main forte aux parents lorsque l'enfant doit être hospitalisé, mais ils ne peuvent pas débarrasser les mères du fardeau qu'elles ont à porter dans le quotidien. **Il est recommandé que :**

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, conjointement avec les organismes bénévoles, tente de trouver des moyens d'offrir de l'aide supplémentaire aux familles des enfants souffrant de maladies chroniques.

Les résultats de l'étude démontrent également que les mères pourraient grandement bénéficier de discussions générales sur les besoins des enfants. Ce besoin, identifié chez les mères qui ont des nouveau-nés et des jeunes enfants, est toujours présent. Les mères doivent faire face à différents problèmes lorsque leurs enfants grandissent mais n'ont souvent personne à qui demander conseil. Ceci est surtout vrai des mères, en particulier les mères célibataires plus âgées, qui n'ont personne d'autre sur qui compter dans la famille. Pour répondre à ce problème, **il est recommandé que :**

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, conjointement avec d'autres organismes bénévoles et agences interessées, mette sur pied des centres d'information pour les parents où ceux-ci pourraient se renseigner sur les garderies, suivre des cours et des ateliers, et qui serviraient de lieu d'échange en général pour les parents.

Il n'est pas prévu que ces centres de renseignements nécessiteraient une nouvelle initiative mais qu'ils pourraient être établis en plus des services déjà offerts par les cliniques de santé, les organisations religieuses et autres agences de service aux familles.

Afin de répondre de façon adéquate au besoins des enfants qui sont à risque et à ceux de leurs parents, il est nécessaire d'améliorer les connaissances et les stratégies des professionnels qui projètent la mise en oeuvre de cours et de programmes et qui portent conseil à ces familles. **Il est donc recommandé que :**

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, conjointement avec les organismes d'éducation et autres organismes

intéressés, mette sur pied un programme pour les professionnels affectés à l'éducation, aux services sociaux et à la santé afin de provoquer une prise de conscience des besoins et des capacités des mères et des enfants à risque, d'établir des stratégies d'intervention et d'améliorer la capacité de fournir les programmes et les services à ces familles.

L'éducation

Bien que les programmes éducatifs ne soient qu'une série des programmes à l'intérieur du vaste secteur des programmes sociaux, nous leur avons accordé ici une attention toute particulière, tant ils sont importants. Toutefois, il faut se rappeller que le succès des programmes éducatifs est intimement lié aux circonstances de la famille. Les enfants et les jeunes gens de famille pauvre, qui vivent dans des logements surpeuplés et qui sont mal nourris et mal soignés ont de la difficulté à réussir leurs études. Ces conditions rendent difficiles la concentration au travail et découragent les activités parascolaires qui contribuent à l'apprentissage. Simultanément, le manque d'éducation chez les jeunes filles contribue à perpétuer les circonstances difficiles dans lesquelles se retrouvent les familles visées par la présente étude.

Quant aux enfants et aux jeunes adultes, les expériences des mères et des enfants faisant l'objet de la présente étude indiquent un besoin d'orientation particulière. En particulier, tous les efforts doivent être déployés afin d'encourager les jeunes gens à continuer leur études. Les jeunes quittent l'école avant la fin de leurs études secondaires parce qu'elles leur semblent peu importantes, peu intéressantes ou quelquefois trop difficiles. Les enfants dont les mères ont un niveau d'éducation de 11 ans ou moins, sont à risque relativement au parlé et à l'écrit.

Des programmes spéciaux peuvent être conçus pour venir en aide à ces enfants à risque. Idéalement, tout programme d'assistance devrait inclure les parents aussi bien que les organismes d'éducation. De telles collaborations pourraient renforcer les relations entre les étudiants, les parents et le milieu scolaire tout en permettant aux parents d'apprendre comment aider leurs enfants avec leurs études. Puisque certains parents pourraient trouver cette entreprise difficile étant donné leur niveau limité d'éducation, une deuxième partie du programme pourrait être administré en conjoncture avec les programmes

actuels d'amélioration et de formation afin d'améliorer le *General Education Development (GDE)*, de développer la pensée et la capacité de résoudre des problèmes, et développer les possibilités de carrière pour les parents.

Afin de compléter cette initiative, des programmes d'été spéciaux pour enfants traitant essentiellement de l'enrichissement du language pourraient être organisés tout en intégrant d'autres aspects de la vie de l'enfant tels le comportement, la nutrition et les divers aspects de la vie de famille. L'objectif serait d'améliorer les expériences visant le processus de raisonnement et le language. Cette approche exige une contribution active de la part des parents, non seulement parce qu'elle encouragerait les enfants, mais également parce que ceci permettrait aux parents de prendre l'initiative pour les autres personnes dans leur communauté. **Il est donc recommandé que :**

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse mette en place des programmes additionnels spéciaux pour les enfants à risque, à être offerts par le système scolaire qui :

1) **s'intéressent au développement du language, de la lecture, du comportement et des questions affectant la vie familiale,**

2) **reconnaissent le rôle des parents dans l'apprentissage de l'enfant,**

3) **donnent l'opportunité aux parents d'améliorer leurs compétences de base, et**

4) **sont disponibles pendant l'année scolaire et les mois d'été.**

Une question de plus qui se dégage de la présente étude est celle de la nécesité de répondre aux besoins à long terme des enfants et des jeunes gens. Plusieurs des jeunes femmes qui avaient donné naissance alors qu'elles étaient très jeunes, ont bien progressé et ont établi une vie familiale satisfaisante. Mais en tant que groupe, les jeunes mères célibataires tiraient toujours de l'arrière par rapport aux mères plus âgées, et par rapport à nombre d'indices financiers et familiaux tels le revenu, l'achat de maison, l'emploi et leur satisfaction en général.

Bien que les circonstances dans lesquelles se retrouvent les mères célibataires puissent être améliorées de façon

considérable par l'intermédiaire de meilleurs programmes financiers et sociaux, la prévention de grossesses prématurées est essentielle. Les écoles ont un role important à jouer en ce qui concerne l'éducation sexuelle des enfants et des jeunes gens. Bien que des cours existent déjà dans les écoles sur le développement personnel tels les programmes de santé, **il est recommandé que :**

> **Les cours relatifs à la santé et aux expériences de la vie doivent comprendre des unités obligatoires traitant de la vie familiale, des parents, de la vie, des carrières, des relations sociales et de la santé mentale, et qu'ils soient structurés pour désservir le préscolaire jusqu'à la douzième année.**

La question soulevée dans la présente étude vise non seulement les connaissances de l'individu mais l'utilisation de ces connaissances. Souvent les individus possèdent les connaissances nécessaires relativement à certains faits, mais ne savent pas les utiliser. Des cours suivis pendant plusieurs années qui encouragent la participation active devraient améliorer la capacité de résoudre des problèmes et les connaissances.

Pour que de tels cours soient bien enseignés, il faudra améliorer les connaissances des enseignants et leur aider à développer de nouvelles techniques d'enseignement pour de tels programmes aussi bien qu'une attitude et une philosophie compatibles à ce type de programme. **Il est donc recommandé que :**

> **La préparation de cours d'enseignement sur la santé et sur les expériences de la vie doit être incluse dans les programmes de préparation destinés aux enseignants et des programmes de perfectionnement doivent être disponibles aux enseignants.**

Les initiatives décrites ici et relatives à l'éducation nécessitent des mesures définitives pour adresser les besoins des enfants susceptibles de quitter l'école. **Il est donc recommandé que :**

> **Les programmes susmentionnés soient établis en tant que projets pilotes dans différentes régions de la province avec l'objectif à long terme de les établir dans tous les districts scolaires.**

Les recommandations énoncées au présent rapport sont conçues afin de répondre aux maintes situations auxquelles ont à

faire face les familles ayant de jeunes enfants. En étudiant ces familles au cours d'une période de dix ans, les relations entre la sécurité financière, l'éducation et le bien-être physique et social sont évidentes. Il serait donc impossible de ne s'adresser qu'à un seul de ces aspects et de s'attendre à ce que les circonstances de ces familles s'améliorent dans les autres domaines. Il faudrait plutôt un système exhaustif d'assistance aux familles qui encouragerait leur indépendance et répondrait à leur besoins quotidiens. Tandis que plusieurs familles peuvent déjà y arriver, d'autres ont grandement besoin d'aide. Cette aide doit être disponible si nous souhaitons encourager le développement des enfants et des jeunes gens de façon à maximiser leurs opportunités.

RENVOIS

1. Les estimations résultent de données américaines.

   Mott Foundation, *Teenage Pregnancy : A Critical Family Issue* (Flint Michigan, 1981).

   Ginny A. Knowles and Patricia A. Triple, "Cyesis Program Addresses Teenage Pregnancy and Family Well-Being," *Journal of Home Economics* (Fall 1986) : 25-28. D'après les chiffres de cette étude, moins de 5 pour cent de mères donnent leur enfant en adoption.

2. Catherine Chilman, "Social and Psychological Research Concerning Adolescent Childbearing 1970-1980," *Journal of Marriage and the Family* (November 1980) : 793-805.

   Frank F. Furstenburg, Jr., J. Brooks-Gunn, and S. Philip Morgan, *Adolescent Mothers in Late Life* (Cambridge : Cambridge University Press, 1987) : 1-10.

3. Statistics Canada, *Labour Force* (Ottawa : Supply and Services Canada, December 1989).

4. *Good Jobs – Bad Jobs : Employment in the Service Sector* (Canadian Economic Council, 1990).

5. Statistics Canada, *Women in the Work World* (Ottawa : Supply and Services Canada, 1984) : 14-18.

6. P. Armstrong, and H. Armstrong, *The Double Ghetto : Canadian Women and Their Segregated Work* (Toronto : McClelland and Stewart, 1984).

   B. Fox, and J. Fox, "Occupational Gender Segregation of the Canadian

Labour Force, 1931-1981", *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 24 (3) (1987).

7. *Part-time Work in Canada : Report of the Commission of Inquiry into Part-time Work*, (Ottawa : Supply and Services Canada, 1983).

8. Employment and Immigration Canada. *Employment Equity Act : Regulations and Schedules* (Ottawa, Ontario : Ministry of Supply and Services, 1987).

   Employment and Immigration Canada, *Employment Equity Act : Federal Contractors* Program (Ottawa : Supply and Services, 1987).

9. Maureen Baker, *What Will Tomorrow Bring? A Study of the Aspirations of Adolescent Women* (Ottawa : Canadian Advisory Council on the Status of Women, 1985).

   Labour Canada, Women's Bureau, *When I Grow Up : Career Aspirations of Canadian School Children* (Ottawa : 1986).

10. Request for Proposals : Evaluation of Nova Scotia Provincial SARS [Social Assistance Recipients] Project. Nova Scotia Department of Community Services (November 1989) : 1.

11. K. Battle, *1988 Poverty Lines* (Ottawa : National Council of Welfare).

    K. Battle, *Poverty Profile 1988* (Ottawa : National Council of Welfare).

12. *Transitions : Report of the Social Assistance Review Committee* (Toronto : Ontario Ministry of Community and Social Services, 1988) : 112-118.